Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction générale du patrimoine

L'Île des Moulins

LEGISLATIVE LIBRARY
LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
WITHDRAWN
MAY 03 1979
RECEIVED

Cette brochure a été réalisée en collaboration avec

- la Société d'histoire de la région de Terrebonne pour ce qui a trait à la recherche historique sur l'Île des Moulins,
- le Comité aviseur de l'Île des Moulins et le Service de l'animation de la direction générale du Patrimoine pour ce qui a trait à la mise en valeur et à l'utilisation du site,
- Gilles Daoust, Roger Viau et la direction des Communications pour la rédaction du texte.

Conception et réalisation graphiques:
Ove Design, L.G.+ I.D.

ISBN 0-7754-3285-7

©Ministère des Affaires culturelles, 1979

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
1er trimestre 1979

Imprimé au Québec

Table des matières

Avant-propos 5

Introduction

Les moulins en Nouvelle-France 6
Le choix de l'emplacement d'un moulin 9

Historique

L'Île des Moulins sous le régime français 11
Le règne des marchands écossais 15
L'administration des Masson 17
Le commencement de la fin 26

Vocation

«Mise en valeur et vocation culturelle du site» 30
La restauration du site: une question de vocation 30
Participation des citoyens de Terrebonne à la vocation de l'île 31
L'héritage architectural de l'Île des Moulins: élément dynamique d'une communauté 32

«Restauration» 39
Restauration des quatre principaux bâtiments et reconstruction du moulin à scie 39
Restauration des barrages 58
Reconstruction du pont 58
Théâtre de verdure et autres bâtiments 59

Conclusion

Une expérience unique 61

Carte routière des environs de l'île 63

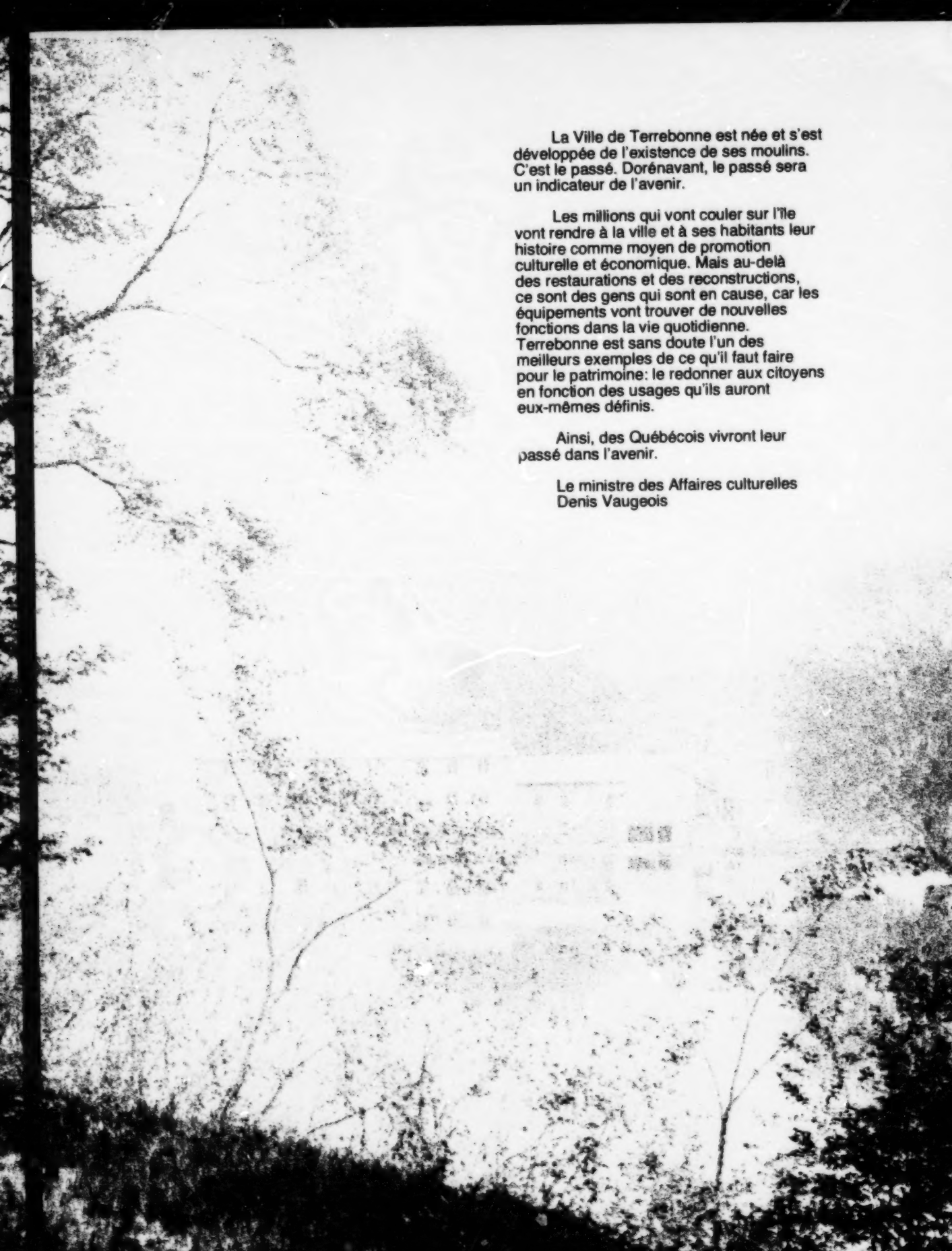

La Ville de Terrebonne est née et s'est développée de l'existence de ses moulins. C'est le passé. Dorénavant, le passé sera un indicateur de l'avenir.

Les millions qui vont couler sur l'île vont rendre à la ville et à ses habitants leur histoire comme moyen de promotion culturelle et économique. Mais au-delà des restaurations et des reconstructions, ce sont des gens qui sont en cause, car les équipements vont trouver de nouvelles fonctions dans la vie quotidienne. Terrebonne est sans doute l'un des meilleurs exemples de ce qu'il faut faire pour le patrimoine: le redonner aux citoyens en fonction des usages qu'ils auront eux-mêmes définis.

Ainsi, des Québécois vivront leur passé dans l'avenir.

Le ministre des Affaires culturelles
Denis Vaugeois

Les moulins en Nouvelle-France

Les premiers colons de la Nouvelle-France ont apporté de France la technologie et l'expérience requise pour la construction de moulins. Dans le but de sauver du temps et d'alléger leur travail, les habitants ne tardent pas à utiliser l'énergie naturelle du jeune pays, celle des vents et surtout celle de l'eau. Le moulin devient indispensable à la survie des établissements des premiers habitants.

Aidant au travail du colon, le moulin harnache le vent et l'eau et transforme ainsi les richesses naturelles en denrées et matériaux utiles à l'homme. Grâce à des mécanismes complexes, les habitants de la vallée du Saint-Laurent forcent l'énergie naturelle à moudre le grain le plus dur: le blé. Avec la farine on pétrit le pain quotidien, et pour cause, les premiers colons en mangeaient chacun plus de deux livres par jour.

Le moulin permet aussi de satisfaire d'autres besoins non moins importants, notamment la fabrication d'étoffes de laine pour le vêtement — réservée aux moulins à carder et à fouler — et les planches pour les habitations — fabriquées par les moulins à scie. Le moulin, quelque soit son emploi, libère l'homme d'un travail long, harassant et répétitif.

La survivance assurée, la communauté peut maintenant établir des liens commerciaux avec les régions voisines. Le moulin tiendra ce rôle de carrefour de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, jusqu'à l'arrivée du chemin de fer et de l'implantation de la machine à vapeur.

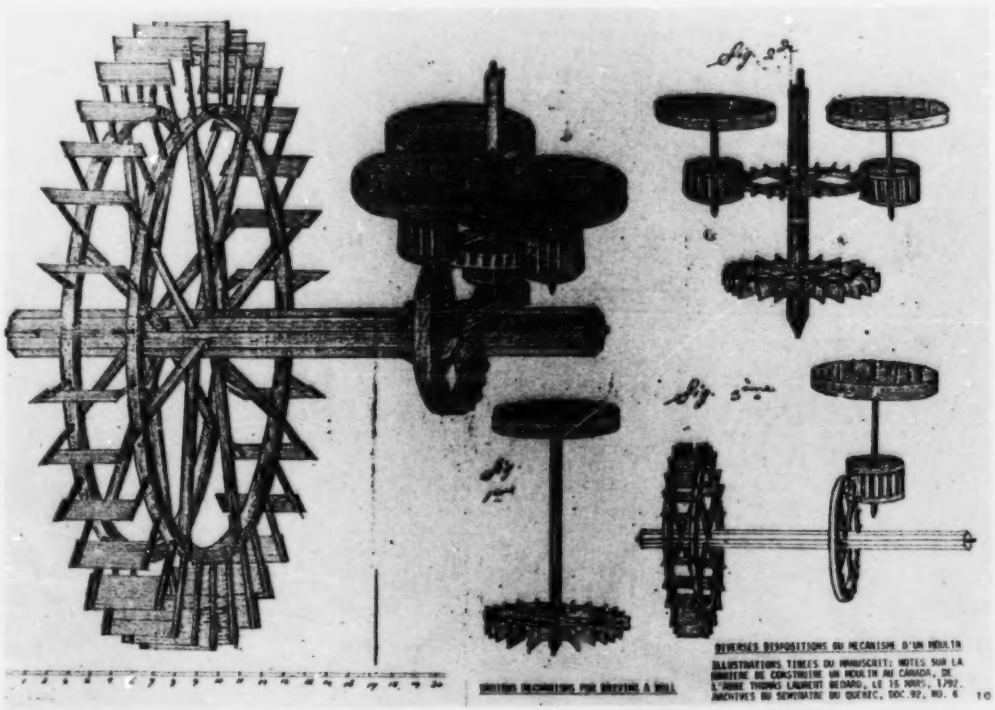

Roue à godets. Fin du XIX[e] siècle.
Moulin Madore.
Saint-Pascal-de-Kamouraska.

Source: Ministère des Affaires culturelles. 75-471-12 (35).

Le premier moulin érigé en Nouvelle-France est construit en 1607 par Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt, à Port-Royal; ce moulin hydraulique enjambe la rivière l'Équille. Avec l'accroissement des seigneuries dans la vallée laurentienne, de nombreux moulins sont construits par les seigneurs dont le principal devoir est d'assurer la mouture des grains, ou par les colons eux-mêmes qui pallient ainsi aux déficiences de certains seigneurs. La tenure seigneuriale*, régie par la **Coutume de Paris,** obligeait le censitaire* à faire moudre son grain au moulin banal*. Les droits de mouture* ainsi perçus par les seigneurs suffisent à peine à l'entretien des moulins, le seigneur recevant la quatorzième partie des grains moulus. Du reste, la course des bois et la traite des fourrures occupent davantage les habitants et les seigneurs que l'agriculture; de sorte que les faibles revenus de la mouture découragent la construction d'autres moulins.

En 1666, selon les données du premier recensement officiel de la Nouvelle-France, on ne dénombre que dix meuniers. En dépit des ordonnances des intendants incitant les seigneurs à remplir leurs devoirs, il faut attendre l'accalmie de la Paix de Trente Ans (1714-1744) pour que l'agriculture et l'industrie s'affirment en augmentant le nombre des moulins en opération. À la veille de la Guerre de Sept Ans, la Nouvelle-France compte 150 moulins à farine.

*Tenure seigneuriale: mode suivant lequel on tenait une terre à l'époque seigneuriale.

*Censitaire: celui qui devait cens et rente à un seigneur de fief.

*Cens: redevance que le possesseur d'une terre payait au seigneur.

*Moulin banal: moulin dont les gens d'une seigneurie étaient tenus de se servir en payant une redevance au seigneur.

*Droit de mouture: droit du seigneur à percevoir du censitaire un mélange de froment, de seigle et d'orge constituant la quatorzième partie de son grain.

Mécanisme d'un moulin à eau
(1846)

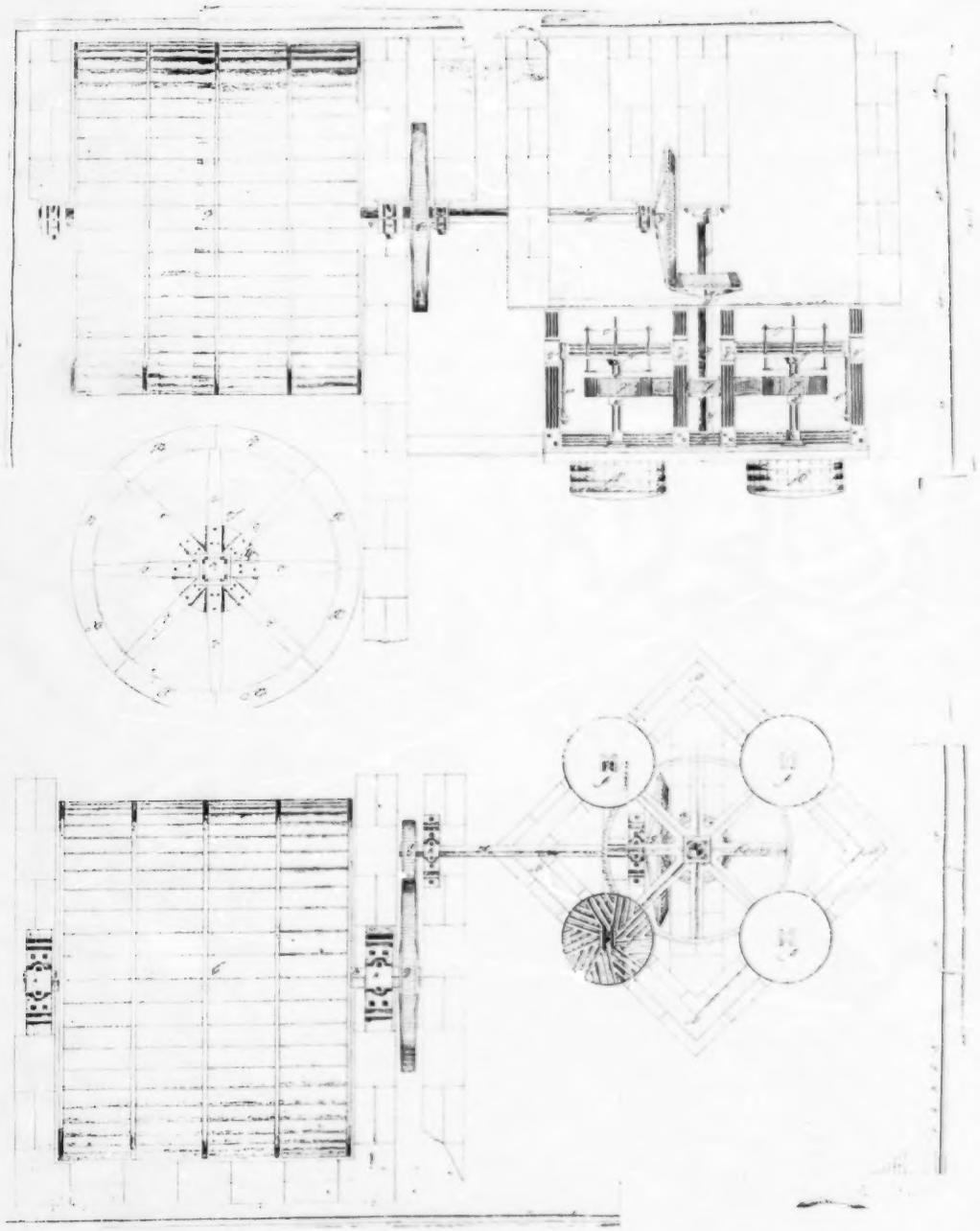

Le choix de l'emplacement d'un moulin

À cause de sa fonction spécifique, le choix d'un emplacement et la construction du moulin lui-même exige bien des précautions. Les moulins à vent s'élevaient alors en des endroits privilégiés connus du meunier. Si les moulins à vent s'érigeaient aux endroits les plus propices à capter les brises favorables, la localisation d'un moulin à eau était aussi étudiée.

Les moulins à eau étaient situés en des endroits stratégiques, le long des cours d'eau impétueux. Ceci afin de tirer profit de la vélocité des courants qui actionnaient la grande roue à aubes* du moulin.

En certains endroits, sur les rives de la rivière des Mille-Îles — appelée au siècle dernier rivière Jésus ou rivière St-Jean — le fort débit de l'eau, et le roc qui constitue le lit de la rivière viennent s'ajouter à la proximité des îles et des battures pour favoriser la construction de chaussées reliant une île à la terre ferme. Sur ces chaussées, servant à la fois de barrage et de pont, s'élèvent un ou plusieurs moulins.

*Roue à aubes: roue dont la surface reçoit la pression de l'eau et la renvoie.

À Terrebonne, l'Île des Moulins rassemble toutes ces conditions. À cause de ses contours naturels l'île permet l'érection d'une chaussée, dès le début de l'occupation du site par des colons-censitaires. La technologie du XVIII[e] siècle n'eut aucune peine à exploiter cet emplacement idéal où très tôt apparaissent des moulins hydrauliques.

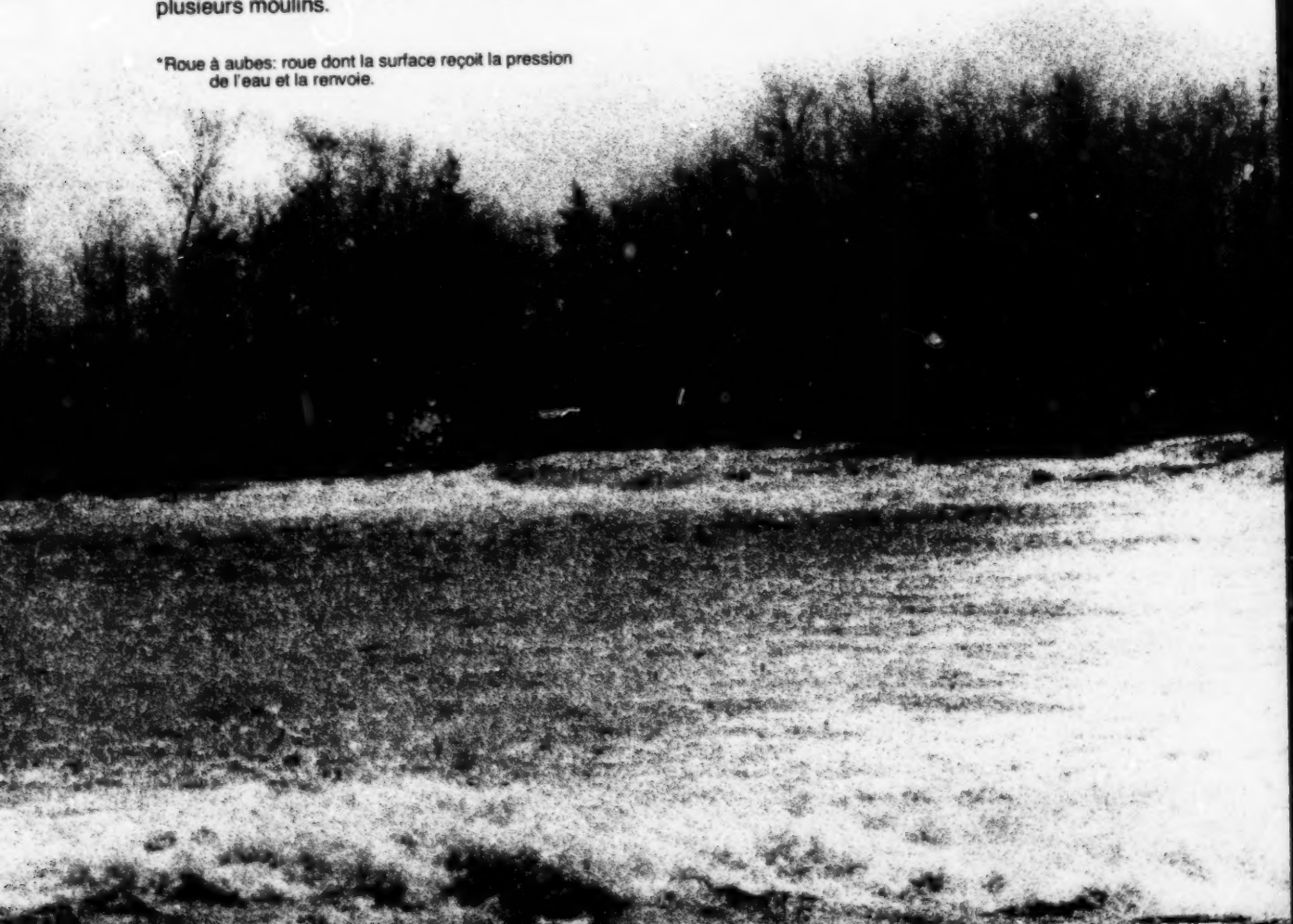

His

16

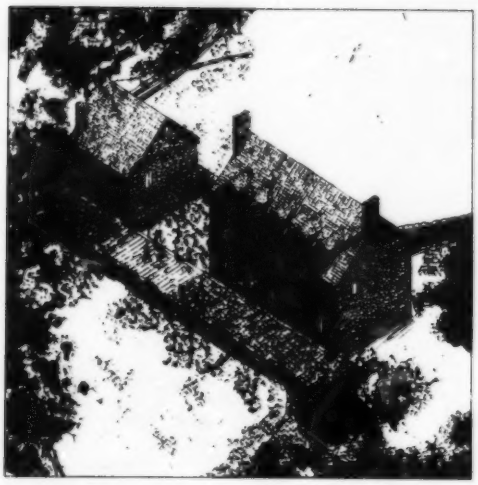

torique

73

L'Île des Moulins sous le régime français (1673-1784)

L'Île des Moulins — appelée à l'origine islet du moulin — a été concédée en 1673, avec la seigneurie de Terrebonne, par la Compagnie des Indes Occidentales, au **sieur André Daulier des Landes.** La seigneurie de Terrebonne s'étend sur deux lieues de longueur, prenant front sur la rivière Jésus, et deux lieues de profondeur, bornée à l'est par la seigneurie de Lachenaye.

Le sieur Des Landes vend son fief* en 1681 à **Louis Le Comte Dupré** sans jamais avoir posé le pied en Nouvelle-France. C'est en 1707 que les habitants de Terrebonne obtiennent la permission de construire un moulin hydraulique sur la rivière; c'est un palliatif au manque des seigneurs à remplir leurs obligations. Suite à ces démarches, les colons ont-ils oui ou non érigé un moulin? La question reste sans réponse.

Quoi qu'il en soit, **Louis Lepage** de Sainte-Claire achète la seigneurie de Terrebonne en 1718 de **François Bouat** qui l'a acquise deux ans auparavant de Le Comte Dupré. En 1721, on rapporte l'existence d'une chaussée reliant l'islet du moulin à la rive du bourg de Terrebonne; le seigneur Lepage y exploite un moulin à farine et un moulin à scie hydraulique.

*Fief: domaine noble relevant du seigneur d'un autre domaine concédé sous condition de foi et hommage et assujetti à certains services et à certaines redevances.

Au cours de ces transactions, la seigneurie de Terrebonne passe de main à main sans qu'aucun des propriétaires ne l'occupe. Louis Lepage devient le premier seigneur résidant dans la seigneurie. Ce prêtre fortuné, issu d'une illustre famille, favorise le développement de Terrebonne. En 1736, il dénombre 81 censitaires et emplacitaires* établis surtout le long de la rivière Jésus et cultivant de riches terres arables au pied du Grand Côteau — d'où le nom de Côte Terrebonne donné à ce premier rang de concessions –. L'année précédente, Louis Lepage construisait à grands frais le premier manoir seigneurial et la première église de Terrebonne.

Les moulins qu'on attribue au seigneur Lepage auraient-ils remplacé ceux érigés par les habitants de Terrebonne? En 1736, l'aveu et dénombrement du seigneur Lepage mentionne l'existence d'une chaussée «en maçonne de pierre de 250 pieds de long, 12 de haut et 25 de large». Une autre chaussée est bâtie à 6 arpents de là, sans doute pour régulariser le niveau de l'eau dans cette écluse artificielle. Cette chaussée mesure 184 pieds de long, 10 de haut et 14 de large.

Sur la chaussée en pierre se trouve un grand «corps de logis»* de 120 pieds de long sur 40 de large, construit aussi en pierre. L'important bâtiment de trois étages abrite le moulin à farine et une scierie hydraulique construite sur la même chaussée, cinquante pieds plus loin, vers l'islet. Ce bâtiment de bois mesure 60 pieds de long sur 30 pieds de large: les scieurs de long y débitent sans doute des planches de chêne et de pin qui abondent dans la région.

*Emplacitaire: propriétaire d'une habitation construite sur un emplacement détaché d'une ferme, par opposition à cultivateur.

*«Corps de logis»: la masse ou la partie principale d'un bâtiment.

101-06582/

Vision hypothétique de l'île des Moulins vers 1736.

17

Cousu de dettes, le seigneur Lepage vend sa seigneurie en 1745. Le **sieur de Lacorne** lui verse la somme de 60 000 livres tournois* et une rente perpétuelle de 1 000 livres tournois par année. Le revenu de la vente couvre à peine les dettes accumulées par le seigneur Lepage qui se retire à Terrebonne jusqu'à sa mort en 1760. Il faut attendre l'impulsion des seigneurs écossais, après 1784, pour voir s'ériger sur l'île et la chaussée de nouveaux bâtiments qui remplaceront les anciens qui tombent en ruine. De cette architecture française, il ne reste aucun vestige. Dès 1800, l'influence du conquérant se fait sentir dans les nouvelles constructions. Bien que construite en 1803, la boulangerie demeure le seul bâtiment d'esprit français.

*Livres tournois: nom donné à certaines monnaies qu'on a d'abord frappées à Tours.

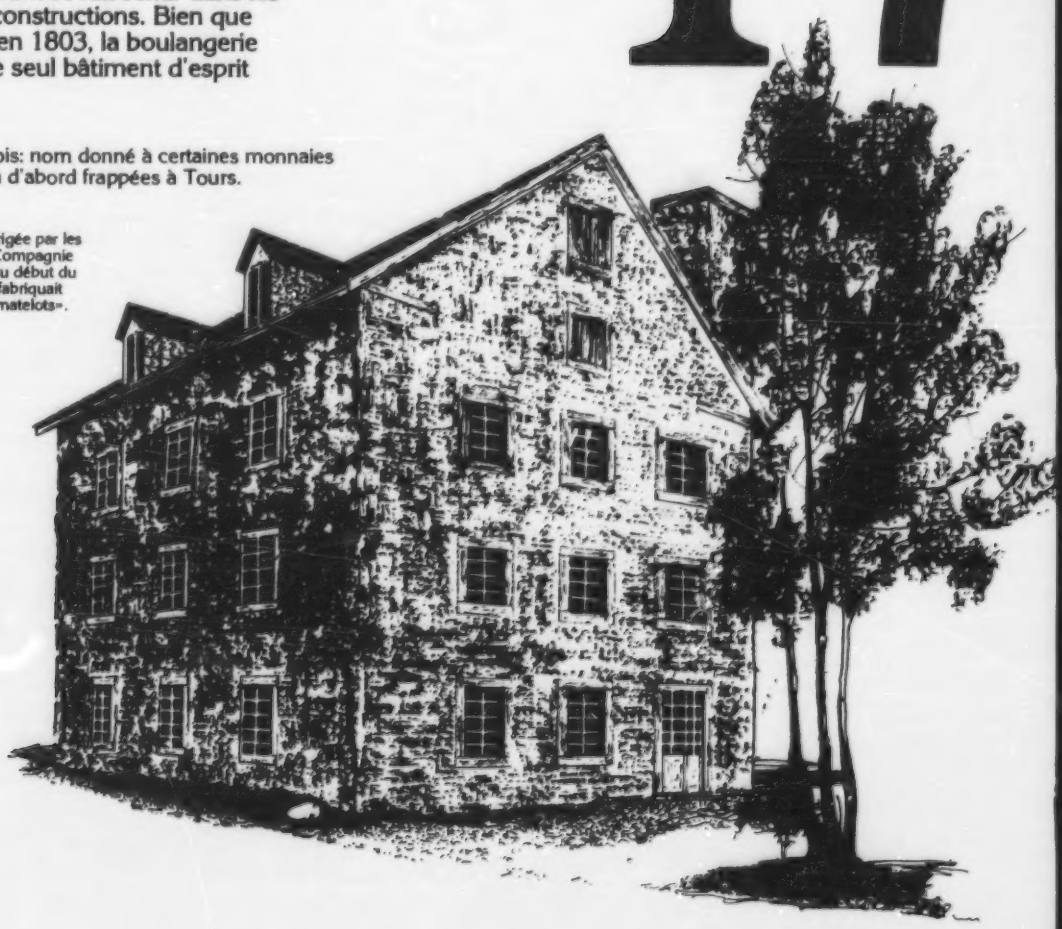

La boulangerie érigée par les bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, au début du XIX^e siècle. On y fabriquait des «biscuits de matelots».

84

Le règne des marchands écossais
(1784-1832)

Jacob Jordan acquiert la seigneurie de Terrebonne du sieur de Lavaltrie en 1784. Jusqu'en 1802, peu de choses marquent son règne. **Simon McTavish**, riche marchand de Montréal et âme dirigeante de la célèbre Compagnie du Nord-Ouest qui rivalise avec la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les pays d'En-Haut, achète la seigneurie de Terrebonne en 1802. McTavish et ses héritiers organisent les activités habituelles de l'Île des Moulins en fonction de la traite des fourrures mettant ainsi en place une boulangerie, de nouveaux moulins à farine, des moulins à scies, des hangars et autres bâtiments secondaires. La renommée de cet imposant centre commercial et industriel dépasse bientôt les limites de la région.

Dès 1815, Joseph Bouchette rapporte que les moulins de Terrebonne sont sans contredit les plus complets et les mieux construits de tout le pays. On y vient de loin pour faire moudre son grain et pour vendre toutes sortes de marchandises destinées aux pays d'En-Haut. L'Île des Moulins génère une intense activité commerciale dans le bourg de Terrebonne où s'installent des meuniers, des voyageurs en attente d'un engagement vers l'ouest, des menuisiers, des tanneurs, des commerçants de farine, de pacotille. À chaque année, au mois de septembre, on organise une importante foire à Terrebonne.

Sur l'Île des Moulins, les bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest entreposent les produits destinés aux pays d'En-Haut et les fourrures reçues en échange. Dans le but de faciliter le passage des grands canots chargés à craquer, la compagnie construit au milieu des rapides de grands docks* posés sur des lits de roches qui disparaîtront avec le temps, emportés par le courant et les glaces printannières. En ce début du XIX^{e} siècle, la chaussée comprend, outre les moulins à farine et à scie, un moulin à carder et un moulin à fouler où l'on confectionne des étoffes de laine et de drap. Le déclin du commerce des fourrures au profit de celui du pin équarri et des douves* se répercute sur l'aménagement de l'Île des Moulins. L'intense activité de la foule bigarrée des employés de la Compagnie du Nord-Ouest fait place au va-et-vient sporadique des cultivateurs de la région. Administrée par Henry et Roderick Mackenzie, procureurs des héritiers de Simon McTavish, la seigneurie de Terrebonne est vendue aux enchères par le shérif du district en 1832. **Joseph Masson,** marchand de Montréal, est le plus haut enchérisseur et il verse comptant la somme de 25 150 louis sterling équivalant aujourd'hui à $100 600 dollars.

*Dock: entrepôt pour les marchandises débarquées.

*Douve: planche incurvée entrant dans la construction d'un tonneau.

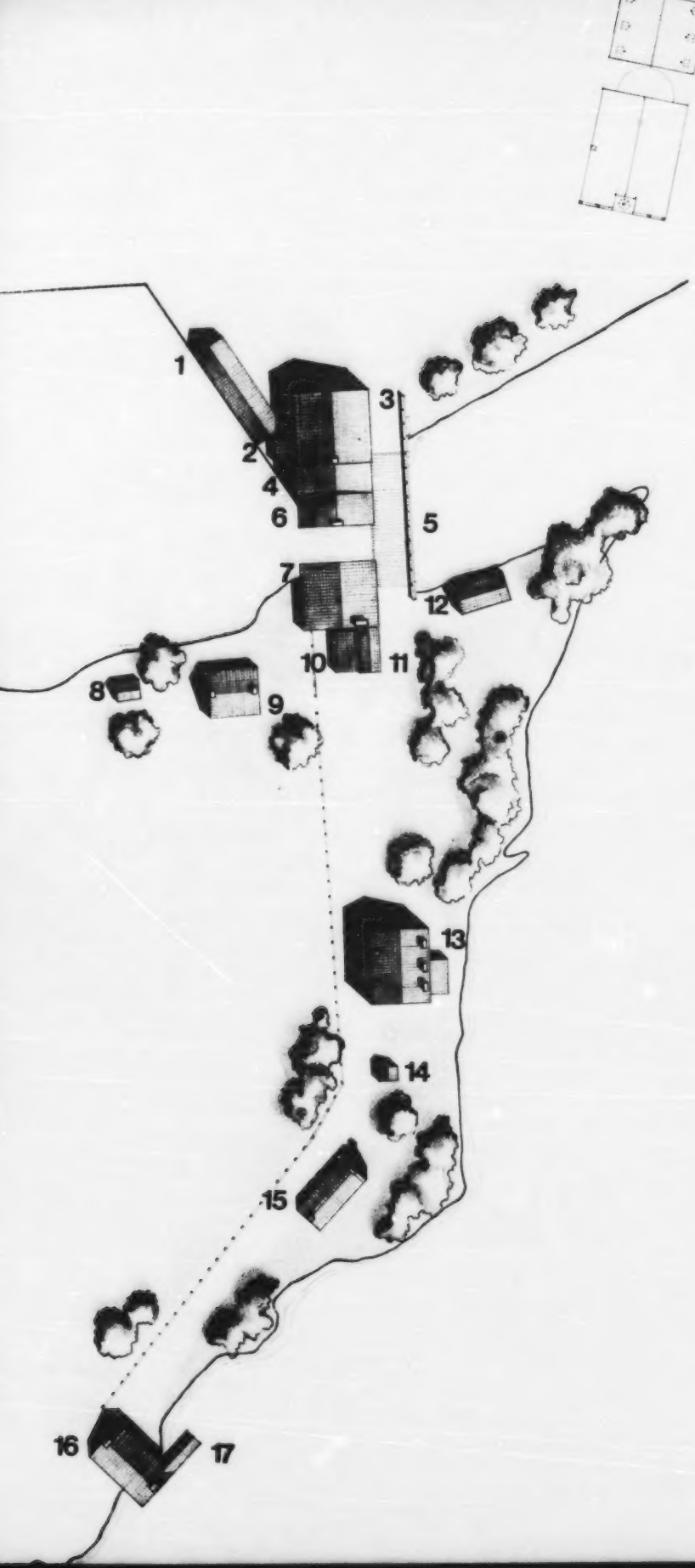

18

1833
L'Île des Moulins d'après le plan de John Atkinson, architecte

1 hangar
2 pompe à incendie
3 magasin ou grenier
4 moulin à farine
5 pont de bois
6 magasin ou grenier
7 moulin à scie
8 étable
9 maison
10 four à blé
11 forge
12 maison
13 boulangerie
14 étable
15 vieille forge
16 moulin à carder
17 moulin à fouler

32

L'administration des Masson (1832-1883)

Au début de l'administration de Joseph Masson, la physionomie de l'Île des Moulins s'est considérablement modifiée, comme en fait foi le plan dressé par l'architecte John Atkinson en 1833. Nous retrouvons à l'entrée de l'Île des Moulins une pompe à incendie et un hangar longeant l'écluse. Sur la chaussée, un grenier, le moulin à farine et un second grenier forment une unité de bâtiments qui, bien que séparée par deux murs, correspond sensiblement au volume du moulin à farine de 1736. Un espace d'environ trente pieds, permettant sans doute l'évacuation de l'eau, sépare cette unité d'un moulin à scie attenant à une forge et à un four à sécher le blé. Au sud de la chaussée s'élèvent une maison en pierre, une cuisine en bois et une étable. Enfin, du côté sud de l'île, longeant la rivière, se trouvent la boulangerie, une étable, une vieille forge et les moulins à carder et à fouler; deux autres étables, une maison et cinq bâtiments de ferme sont disséminés sur l'île.

Rue Saint-André, paysage typique du Vieux-Terrebonne: rue étroite en terre battue, trottoirs de bois, maisons de styles différents.

Sources: Société d'histoire de la région de Terrebonne et la Revue de Terrebonne.

Le village de Terrebonne témoigne encore de la prospérité économique des décennies précédentes; quelques 150 maisons en bois et en pierre rivalisent d'élégance affirme, Joseph Bouchette. À cette époque, plusieurs marchands ayant réalisé de grandes fortunes dans le commerce des fourrures se sont retirés à Terrebonne pour jouir des « aisances et plaisirs de la vie privée». Joseph Masson qui cumule des fonctions de commerçant, financier, administrateur et politicien, prend en main les destinées de l'Île des Moulins et tente de lui donner un nouvel élan. Les moulins à farine et à scie, le bureau seigneurial qu'il y a construit avant sa mort précoce en 1847, témoignent de ce projet.

Ci-contre: le moulin à scie tel qu'il apparaît vers les années 1930. À l'arrière plan, on aperçoit le bureau seigneurial.

Source: Peinture de R. Pilot «Sun Glow».

Ci-dessous: le vieux presbytère de Terrebonne situé derrière l'église (1726-1879), à proximité des moulins de l'île.

Source: Ministère des Affaires culturelles, 1898-74.

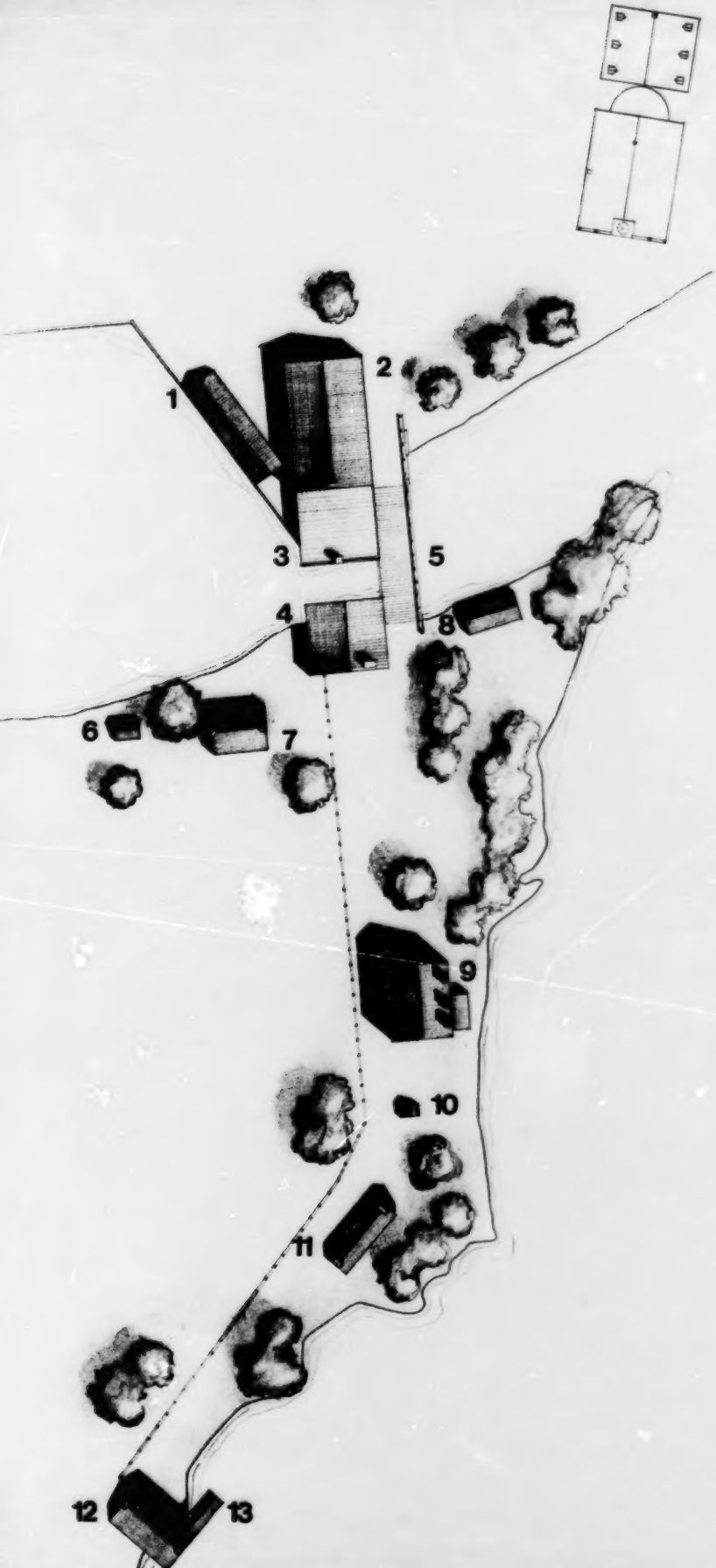

1847
L'île des Moulins d'après l'inventaire des biens de Joseph Masson

1 hangar
2 vieux moulin
3 nouveau moulin à farine
4 moulin à scie
5 pont de bois
6 étable
7 maison de meunier
8 maison
9 boulangerie
10 vieille étable
11 vieille forge
12 moulin à carder
13 moulin à fouler

En 1847, **madame Geneviève-Sophie Raymond,** veuve Masson, succède à son mari. À cette date, la pompe à incendie, le four pour le séchage du blé et la forge ont disparu. La chaussée, qui mesure environ 150 pieds, abrite un nouveau mécanisme plus perfectionné; l'eau qui atteint dix pieds dans la chaussée, pénètre par une porte située du côté de l'écluse et active sur son passage une roue à aubes, mettant ainsi en branle l'arbre de couche, les engrenages, les moulanges et diverses machines des moulins au-dessus. Si les moulins de la chaussée et le bureau seigneurial sont attribués à Joseph Masson, nous devons à sa veuve la construction du moulin neuf dont la forme imposante vient contrebalancer le magnifique manoir en voie de parachèvement sur la rue Saint-Louis.

Le moulin neuf de Terrebonne avant l'incendie de 1909.

Source: Ministère des Affaires culturelles, 77-839 (45).

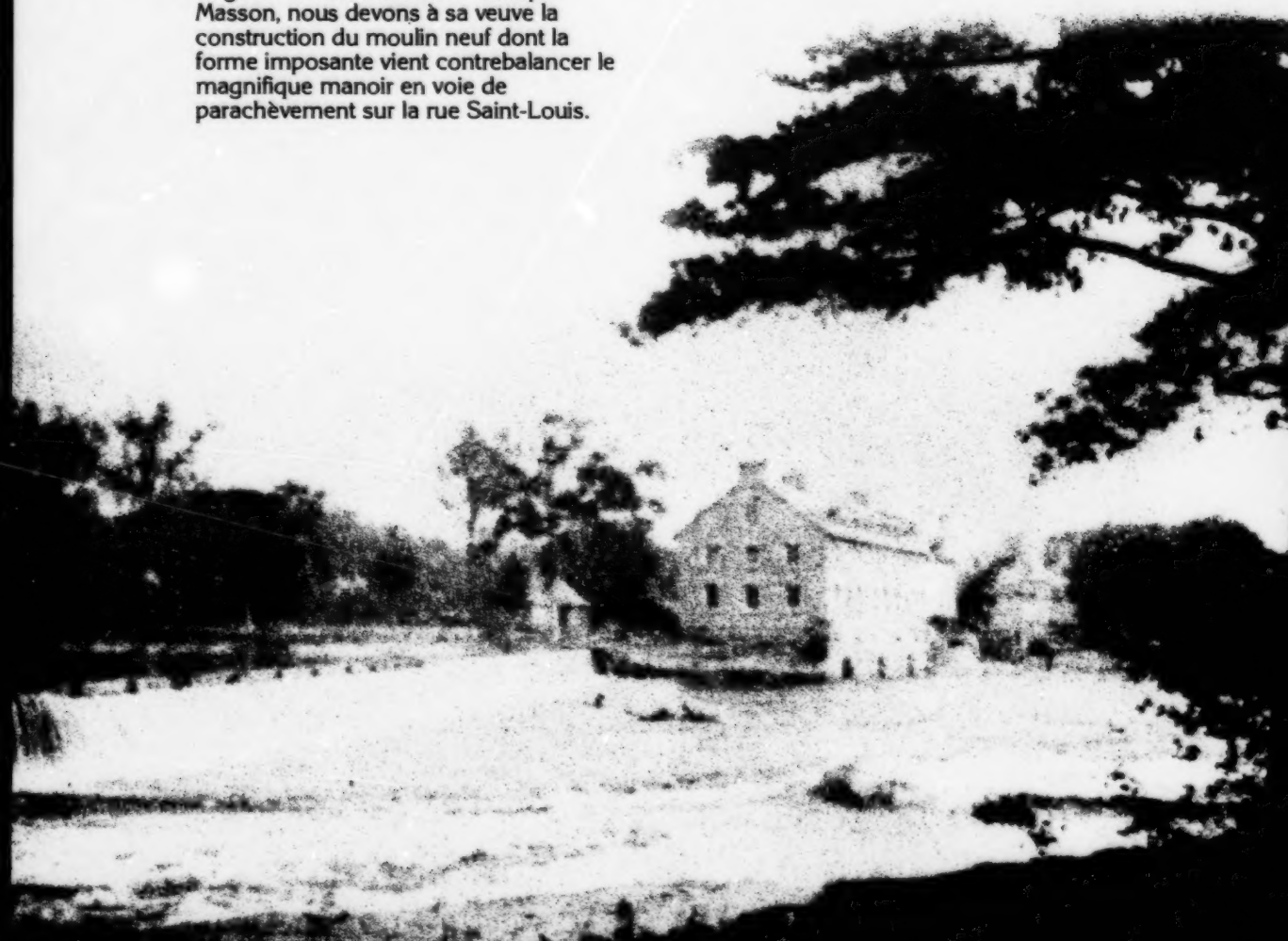

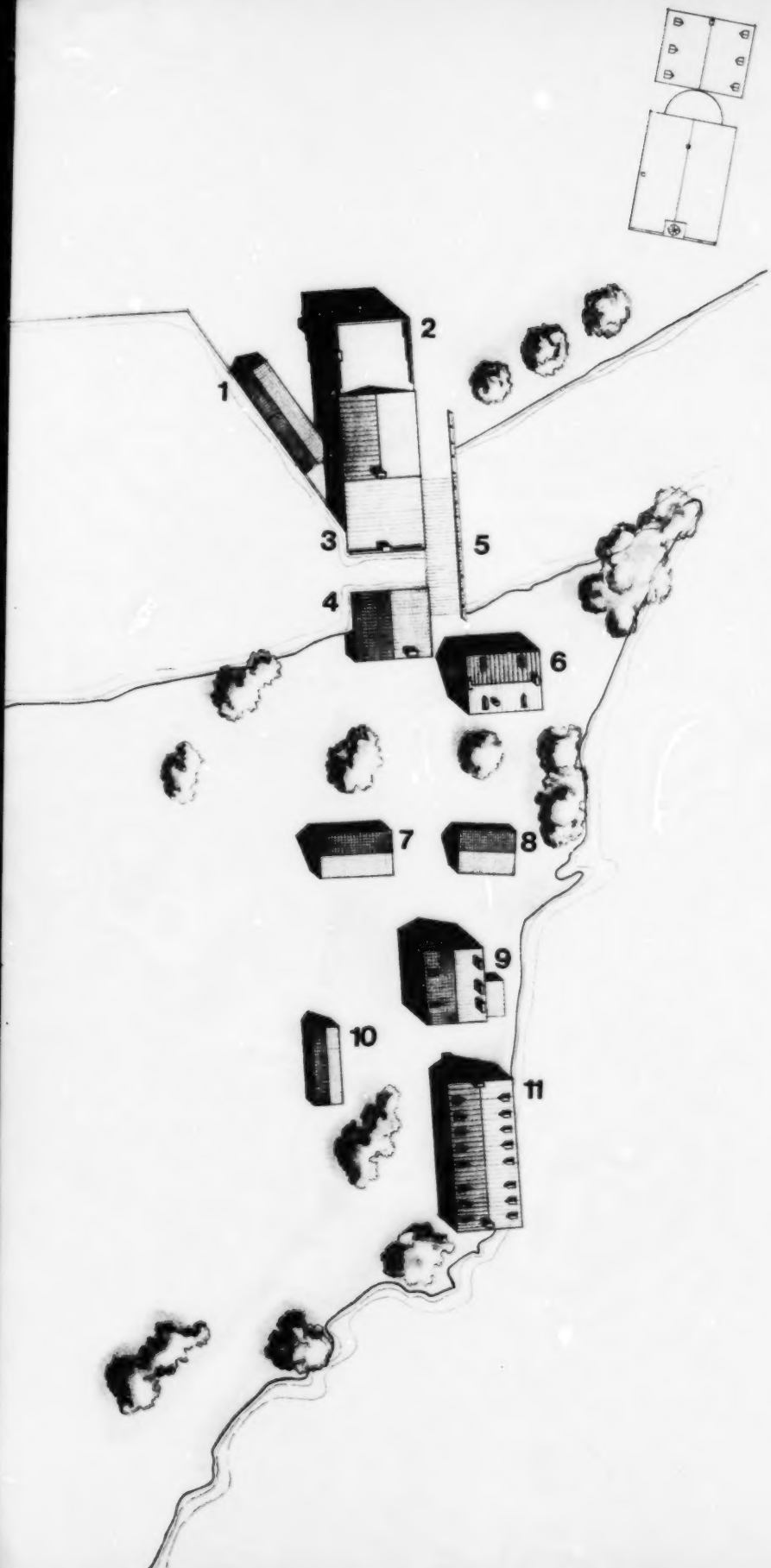

1870
L'Île des Moulins
d'après le plan
d'un auteur anonyme

1 hangar
2 Hôtel du Boulevard
3 moulin à farine
4 moulin à scie
5 pont de bois
6 bureau seigneurial
7 magasin ou grenier
8 étable en pierre
9 boulangerie
10 étable en bois
11 moulin neuf

En 1882, la chaussée subit des transformations; ainsi un moulin à carder vint combler le vide qui sépare le moulin à farine et le moulin à scie. Sur la place publique, un dénommé Joseph Rodrigue, construit en 1870 l'Hôtel du Boulevard qu'il vend à Noé Lajeunesse vers 1873. Ce dernier transforme l'hôtel en un relai de diligence.

En dépit des efforts de Joseph Masson qui érige de nouveaux moulins, de sa veuve et de John Atkinson qui construisent même un chemin de macadam entre Terrebonne et Saint-Vincent-de-Paul vers le sud et Mascouche vers le nord-est, l'île des Moulins ne retrouve pas son importance du début du siècle.

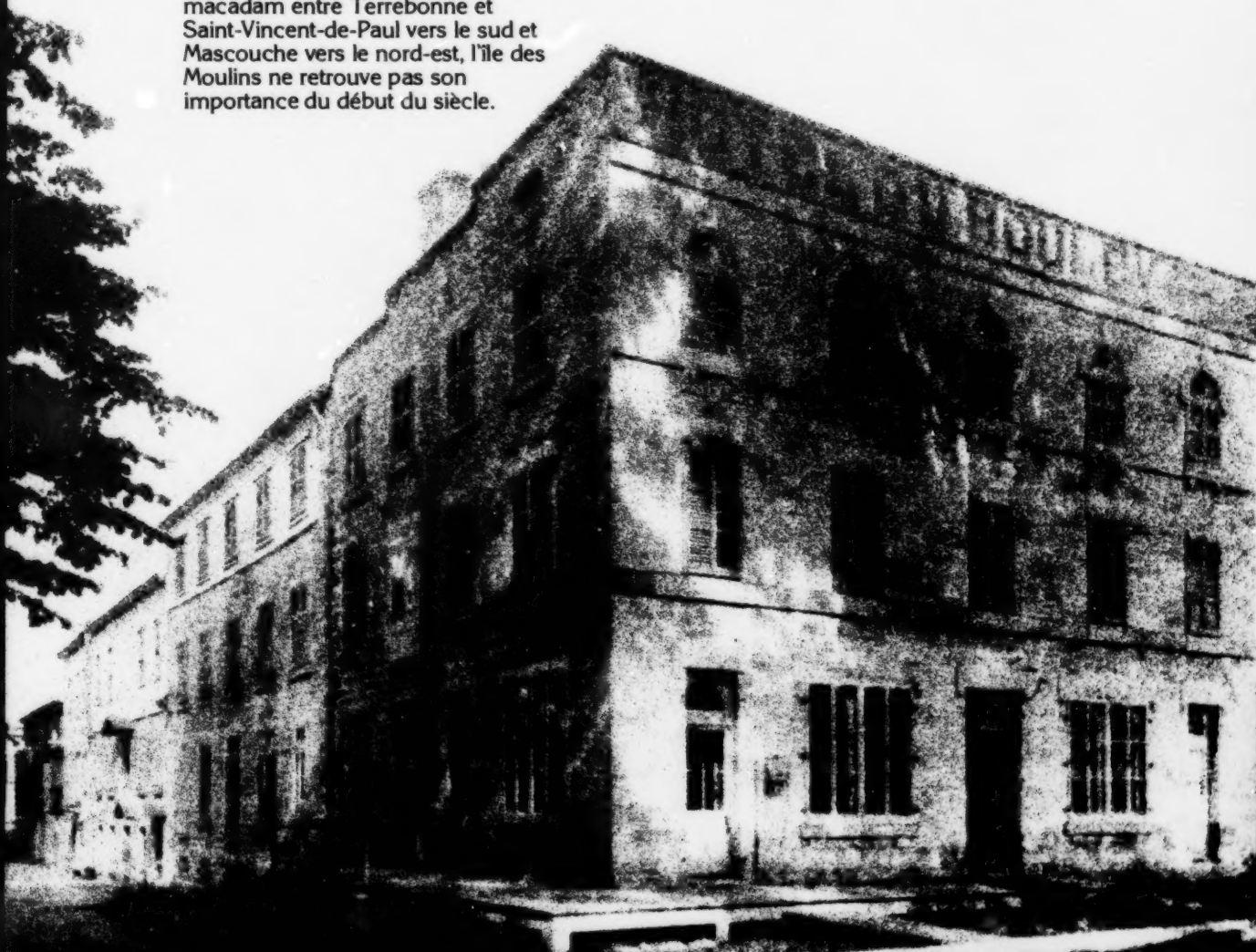

L'Hôtel du Boulevard sur la place publique de Terrebonne au début du XX^{e} siècle. Il complète en quelque sorte l'enfilade des bâtiments de la grande chaussée.

Source: Ministère des Affaires culturelles, Archives nationales du Québec. 874-281.

1900
L'Île des Moulins
d'après le plan
d'un auteur anonyme

1 remise
2 hangar
3 Hôtel du Boulevard
4 moulin à farine
5 moulin à carder
6 glissière
7 pont de bois
8 moulin à scie
9 bureau seigneurial
10 magasin ou grenier
11 étable en pierre
12 hangars
13 boulangerie
14 hangar
15 moulin neuf

Le commencement de la fin

À la mort de madame Masson, l'Île des Moulins est léguée à ses enfants. Victimes de l'ère industrielle, les moulins banaux s'arrêtent de tourner les uns après les autres, et cèdent la place aux meuneries et scieries des centres urbains qui drainent par chemins de fer les produits de la campagne.

Au tournant du siècle, la scierie est cependant encore en activité. Bien que l'ensemble architectural du site ait subi de nombreuses modifications, le paysage reste évocateur. Ainsi, au début des années 1900, l'île possède encore plusieurs bâtiments. Sur la chaussée se trouvent l'Hôtel du Boulevard, le moulin à farine, un nouveau moulin à carder, le moulin à scie et ses dépendances. Sur l'île, on aperçoit le bureau seigneurial, une étable, la boulangerie, le moulin neuf et d'autres bâtiments fonctionnels comme les greniers et les hangars; l'emplacement du pont est changé.

Quelques années plus tard, les dépendances du moulin à scie, la glissière, le hangar, la remise, la passerelle et la plate-forme sont enlevés. L'écluse est rétrécie et délimitée, à l'est, par un mur de béton, puis le pont situé au sud de l'île est démoli.

Malgré le réaménagement de la chaussée, les démolitions et les transformations successives, l'Île des Moulins garde un caractère distinctif, et ce jusqu'en 1927. À cette date, l'île est vendue aux enchères à **R.A.P. Whiteford.** Le 1er juin 1933, la **Canadian Power and Paper** rachète l'île à la succession Whiteford pour la revendre trois mois plus tard à la **Mille Ile Power.**

De gauche à droite: le bureau seigneurial, un garage, la boulangerie et le moulin neuf au moment de l'acquisition de l'île par le ministère des Affaires culturelles en 1974.

Source: Ministère des Affaires culturelles, 1058-74.

Le moulin à carder qui comblait l'espace entre le moulin à farine et le moulin à scie. Au premier plan, on remarque les débris de la chaussée démolie.

Source: Ministère des Affaires culturelles, 1977-74.

Page de droite: vue du bureau seigneurial sur le parc de maisons mobiles établies dans l'Île des Moulins en 1975.

Source: Ministère des Affaires culturelles, 1102-74.

En 1945, **Sylva Lamothe** se porte acquéreur de l'ensemble du système de forces hydrauliques et de l'Île des Moulins. Dix ans de plus et Sylva Lamothe vend une partie de ses biens à **Louis-Armand Dufour** qui aménage une poissonnerie devant la boulangerie et le moulin neuf. À partir de 1955, la dégradation du site s'accentue. La poissonnerie cède la place à une piscine autour de laquelle se construisent de petits restaurants et des cabines pour baigneurs.

En 1967, l'île est transformée en terrains de location pour maisons mobiles. Désertés de leur ancienne fonction séculaire, les moulins abritent de petites industries. Le bureau seigneurial loge des familles. La valeur historique de l'Île des Moulins sombre dans l'oubli.

Le 22 mai 1974, **le ministère des Affaires culturelles** acquiert, par expropriation, l'Île des Moulins.

7up

Voc
19

«Mise en valeur et vocation culturelle du site»

Au moment de son acquisition par le ministère des Affaires culturelles et pour la première fois depuis la fondation de la Seigneurie de Terrebonne, l'Île des Moulins devient une propriété publique.

En 1964, un règlement municipal autorisait déjà le zonage de l'île pour en faire un parc. En 1973, la municipalité votait un règlement l'autorisant à acquérir de gré à gré ou par expropriation l'Île des Moulins pour en faire un site historique, mais le projet d'emprunt lié à cette démarche fut battu par les propriétaires de Terrebonne.

En juillet 1973, le ministère des Affaires culturelles intervient et décrète l'Île des Moulins site historique.

La restauration du site: une question de vocation

Pour rendre à ce site toute sa valeur historique, le ministère des Affaires culturelles doit orienter la restauration des bâtiments et prévoir l'aménagement des lieux de manière à les rendre accessibles au public.

Bien qu'au cours des siècles le site ait subi plusieurs transformations, en 1974 on apercevait encore sur l'île, le moulin à farine, le moulin à carder et à scie, le bureau seigneurial, la boulangerie, le moulin neuf, un garage, une toilette publique et un petit bâtiment recouvrant une source de gaz naturel.

Certains bâtiments d'apparence médiocre, d'autres sans valeur historique ou trop délabrés amènent finalement le ministère à concentrer ses énergies sur la restauration de cinq bâtiments: le moulin à farine, le bureau seigneurial, la boulangerie et le moulin neuf, tous quatre en pierre, et le moulin à scie, autrefois en bois.

ation

74

Il ne s'agit pas de faire revivre le complexe industriel de l'Île des Moulins comme tel, d'ailleurs les mécanismes actionnant les moulins ont été détruits, mais de redonner au site son aspect historique d'antan en y accolant une vocation nouvelle, multidisciplinaire et culturelle.

Participation des citoyens de Terrebonne à la vocation de l'île

Bien que gérée dans le passé par des intérêts privés, l'Île des Moulins fut toujours considérée par les citoyens de Terrebonne comme un bien collectif. La population venait s'y baigner dans les années 50, puis, avec l'arrivée des chansonniers, la boulangerie se transforme en boîte à chanson très populaire auprès des jeunes. Plusieurs projets d'acquisition de l'île sont mis de l'avant par la municipalité et les animateurs de la boîte à chanson. Finalement, la ville de Terrebonne propose aux gouvernements fédéral et québécois d'acheter l'île.

Durant cette période, les citoyens ne cessèrent de faire des pressions auprès des autorités gouvernementales dans le but de sauver l'île d'une destruction irréversible. Les études faites à la Direction générale du Patrimoine du ministère des Affaires culturelles du Québec et les recommandations de la Commission des Biens culturels allaient d'ailleurs accélérer le classement de l'île comme site historique.

Pour définir la vocation du site et pour répondre aux besoins et aspirations des futurs usagers, le ministère des Affaires culturelles juge important de travailler en étroite collaboration avec la population locale. Un comité, connu sous le nom de «comité aviseur de l'Île des Moulins», est actuellement formé de représentants du service de l'animation de la Direction générale du Patrimoine, de la municipalité de Terrebonne et de trois organismes culturels: la Société d'histoire de la région de Terrebonne, le Centre culturel et le groupe de La Place Publique. Le comité aviseur se réunit régulièrement pour définir les programmes d'animation qui naîtront dans l'île et pour juger des utilisations possibles des bâtiments.

Tout en considérant l'exploitation touristique de l'île, l'affectation définitive du site tend à répondre, le plus exactement possible, aux besoins et aux aspirations de la population. Les municipalités de Terrebonne, de St-Louis de Terrebonne, de Mascouche et Lachenaie devraient compter près de 60 000 habitants d'ici vingt ans. Les derniers chiffres de recensement indiquent une population relativement jeune.

Les écoles et la bibliothèque municipale mises à part, Terrebonne possède peu d'équipement approprié aux activités culturelles. Il n'existe pratiquement pas de lieux de rassemblement pour des ateliers d'artisanat, de musique, de cinéma et autres besoins culturels. Cependant, si l'on tient compte de sa situation géographique et historique privilégiée, Terrebonne pourrait devenir un centre d'attraction culturel unique au Québec. C'est pour cette raison que les citoyens portent autant d'attention au développement du Vieux-Terrebonne et à la mise en valeur de l'Île des Moulins.

L'héritage architectural de l'Île des Moulins: élément dynamique d'une communauté

Le comité aviseur a mis au point un plan d'ensemble qui permettrait à l'Île des Moulins de devenir un parc culturel accessible à tous, visant avant tout l'intégration de l'île à l'activité quotidienne des citoyens de Terrebonne. En vertu de ce plan, l'île, ses édifices historiques restaurés et les bâtiments d'accompagnement à être construits, seraient utilisés à des fins diverses rappelant ainsi l'époque où une grande activité sociale, économique et commerciale régnait à Terrebonne.

Même si le recyclage ou la réutilisation d'un bien patrimonial doit idéalement respecter sa fonction première, il va sans dire qu'il serait irréaliste de vouloir recréer sur l'Île des Moulins l'activité industrielle et commerciale du début du siècle dernier. Cependant, certains projets, répondant à des besoins sociaux et culturels, de même qu'à des préoccupations relatives aux problèmes des temps présents — sauvegarde de l'environnement, recherches dans le domaine de l'histoire et des sciences naturelles — pourraient être exploités dans un cadre idéal, tant du point de vue architectural que paysager.

Vue d'ensemble de la maquette de l'île des Moulins illustrant le futur aménagement.

Source: Ministère des Affaires culturelles.

Le bureau seigneurial, le plus remarquable des bâtiments, loge la Société d'histoire de la région de Terrebonne et deviendra un centre d'interprétation historique. On y trouvera des salles de réunions et de lecture, une cartothèque, une photothèque et une salle de généalogie. C'est à cet endroit que sera mise en montre la maquette de l'île.

Un des moulins, communément appelé «moulin neuf», deviendra le centre culturel de Terrebonne, liant ainsi quotidiennement l'activité de l'île au reste de la ville.

De plus, on prévoit sur l'île un centre de sciences naturelles, des boutiques, une boulangerie, un café-terrasse. Des espaces, réservés à deux petites entreprises à caractère artisanal, pourraient évoquer la toute première fonction de certains bâtiments. Un théâtre, prévu dans un bâtiment d'accompagnement, permettrait à ceux qui s'adonnent aux arts d'interprétation d'y donner des spectacles.

Le paysage, la présence de la rivière et la possibilité de louer des embarcations l'été, de patiner l'hiver, sauront inviter les gens qui aspirent au calme et à la tranquillité... Une distance de trente minutes à peine sépare ce coin de verdure de Montréal.

Au cours de nombreuses discussions citoyens-ministère, un important concept a fait son chemin sur l'utilisation future des bâtiments; soit celui de la rentabilité. L'Île des Moulins doit être considérée comme une entreprise culturelle et ne doit pas s'appuyer uniquement sur des subventions de l'État, mais bien sur des ressources financières provenant de location de bâtiments pour des petites entreprises et les profits des ventes dans les boutiques et les cafés par exemple.

À l'Île des Moulins, le touriste viendra participer à une expression vivante et contemporaine de la culture québécoise. Que ce soit au théâtre, chez le boulanger ou le fabricant de meubles, que ce soit au centre écologique ou au musée, les visiteurs rencontreront des gens de Terrebonne avec qui ils pourront échanger et apprendre la vie des temps passés. Ils auront de plus la possibilité de prendre part aux manifestations culturelles et d'admirer la production artisanale de ce coin de pays.

Afin de faire de ce site historique un important chantier d'expression populaire et artistique, les membres du Centre culturel de Terrebonne désirent que l'île devienne un lieu privilégié pour accueillir les différents symposiums au Québec. La concentration de bâtiments historiques, l'accessibilité à toutes les classes de la société et la diversité des fonctions caractériseront cette île, où le dynamisme culturel pourra se conjuguer parfaitement aux forces et à la beauté de la nature.

Plan actuel de l'île des Moulins. On y retrouve les bâtiments qui existent encore et qui sont en voie de restauration.

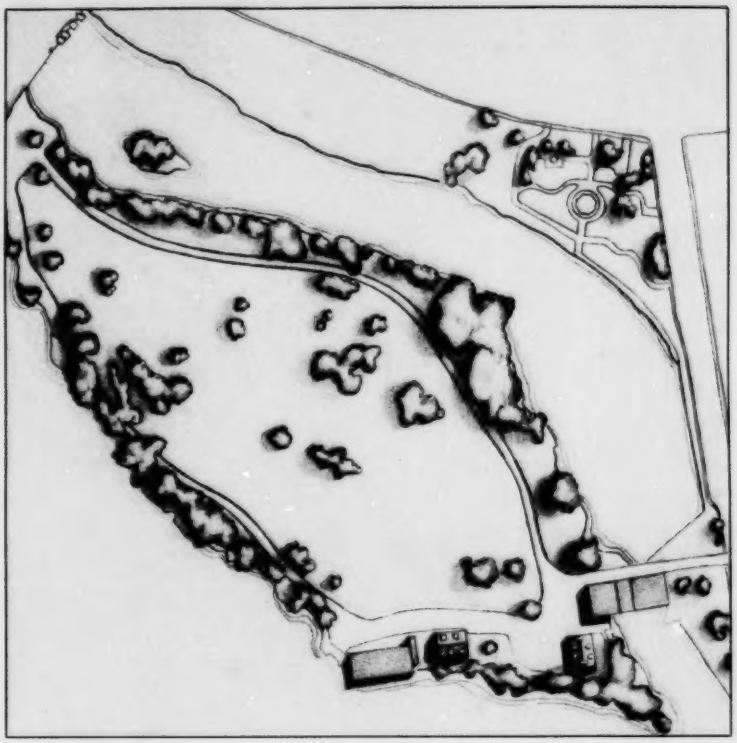

Étape finale de l'aménagement du site historique.

Ci-dessous: vue des restes du moulin à scie à l'arrière plan, le boulevard des Braves et l'église paroissiale consacrée en 1879.

Source: Ministère des Affaires culturelles.

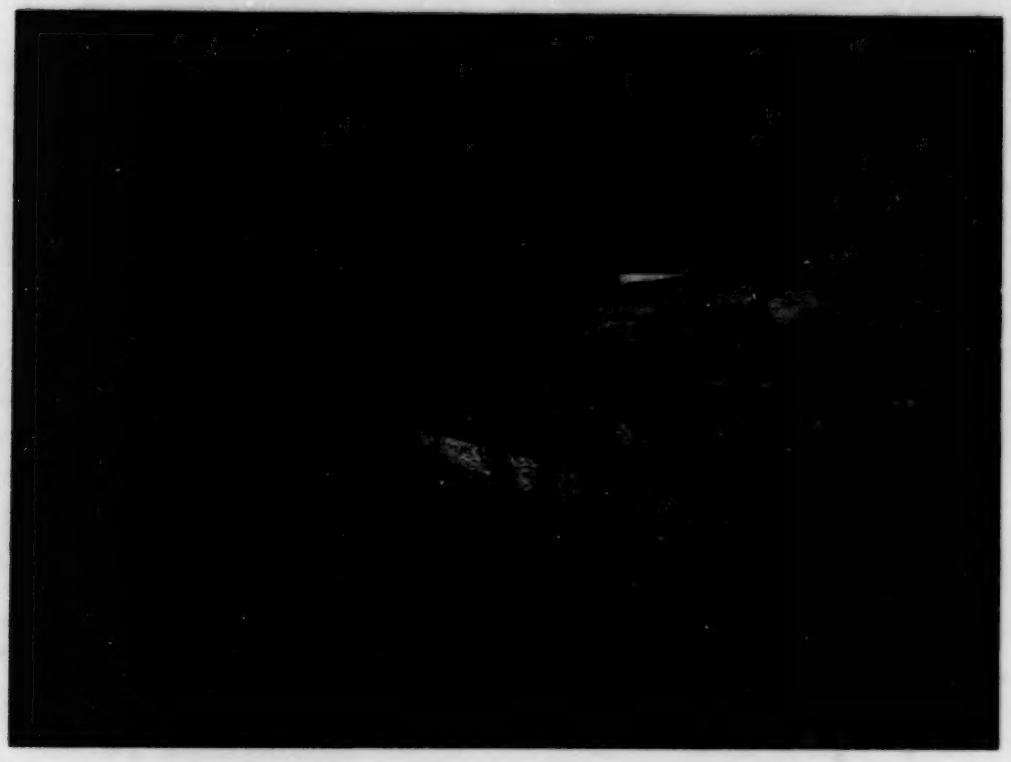

Page de droite: rapides en aval du barrage déversoir. On aperçoit les berges de l'île St-Jean.

Source: Ministère des Affaires culturelles.

«Restauration»

Restauration des quatre principaux bâtiments et reconstruction du moulin à scie

• le moulin neuf

Construit en 1850, probablement par l'architecte Atkinson, le moulin neuf est le plus vaste et le mieux situé des bâtiments de l'Île des Moulins. Il devait remplacer le vieux moulin à carder qui, en 1870, n'existait plus.

Deux ans après sa construction, il fut loué pour cinq ans à un manufacturier du nom de Benjamin Hurtubise qui devait y fabriquer des «étoffes et satinettes» pour Edouard Masson, fils de Joseph Masson, seigneur de Terrebonne. Mais quelques mois plus tard, le bâtiment était rendu à la famille Masson qui abandonna la vocation textile du moulin. En 1913, le moulin neuf était désert.

Source: Ministère des Affaires culturelles, Henri Masson.

Impressionnant édifice de 96 pieds sur 41, le moulin possédait deux étages surmontés d'un toit de 37 degrés d'angle sur chaque versant duquel se trouvait une rangée de dix lucarnes.

Le bâtiment est construit en partie dans le lit de la rivière des Mille-Îles afin de pouvoir harnacher les eaux. En 1909, un incendie endommagea fortement l'édifice et, sept ans plus tard, on rasa les pignons afin de faciliter la pose d'un toit penché.

En 1974, le moulin neuf avait encore cette forme mais les alentours étaient délabrés. Quand à l'intérieur, structuré comme celui de la boulangerie, il n'était guère plus reluisant.

La reconstruction de la toiture d'origine du moulin neuf, munie d'une rangée de lucarnes sur chaque versant, fera de ce bâtiment une construction remarquable dans la région de Montréal. De plus, la construction d'une passerelle sur le barrage déversoir attenant au moulin est à l'état d'avant-projet.

Le moulin neuf dans son état actuel. En superposition, la coupe originale du toit.

Source: Ministère des Affaires culturelles.

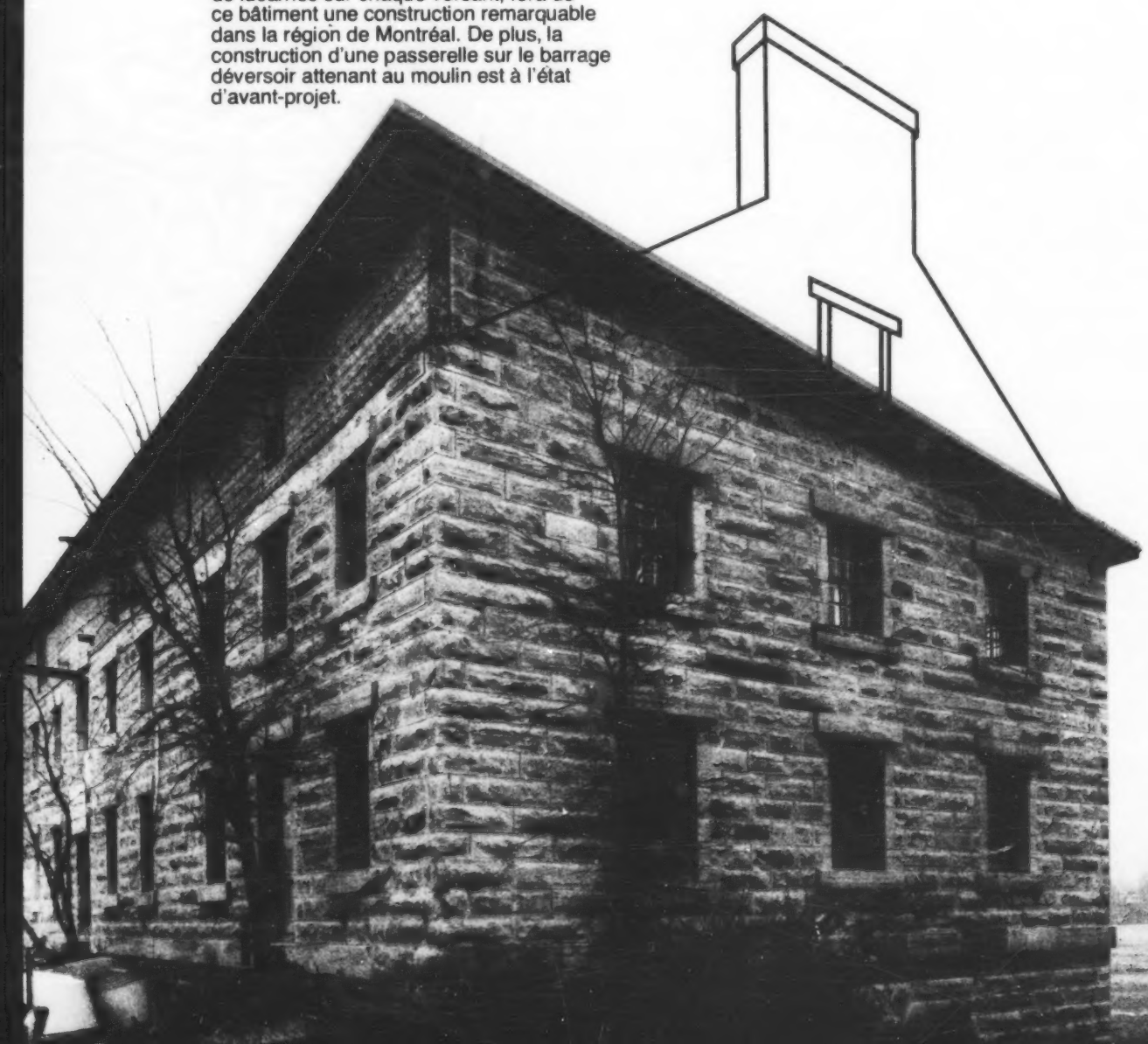

Ci-contre: élévation du mur pignon du moulin neuf.

En bas: façade avant.

Dessins: Cantin, Berthiaume & Blanchet, architectes.

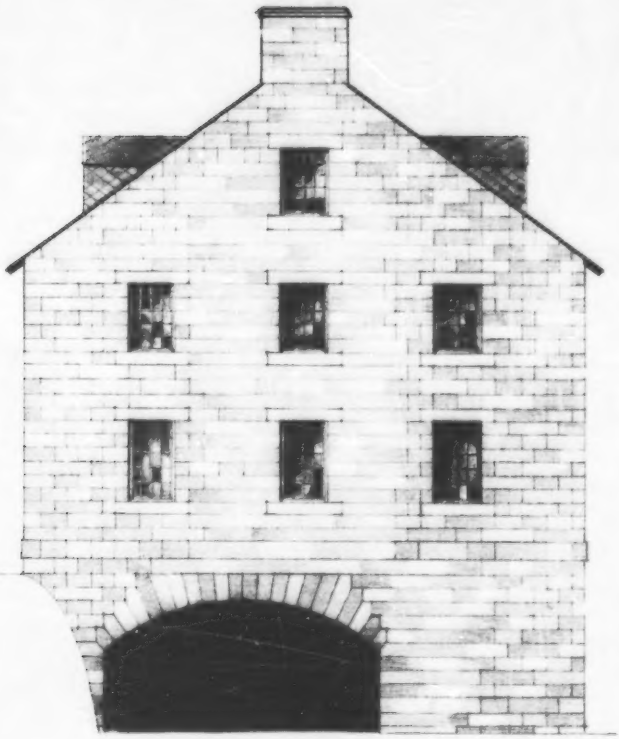

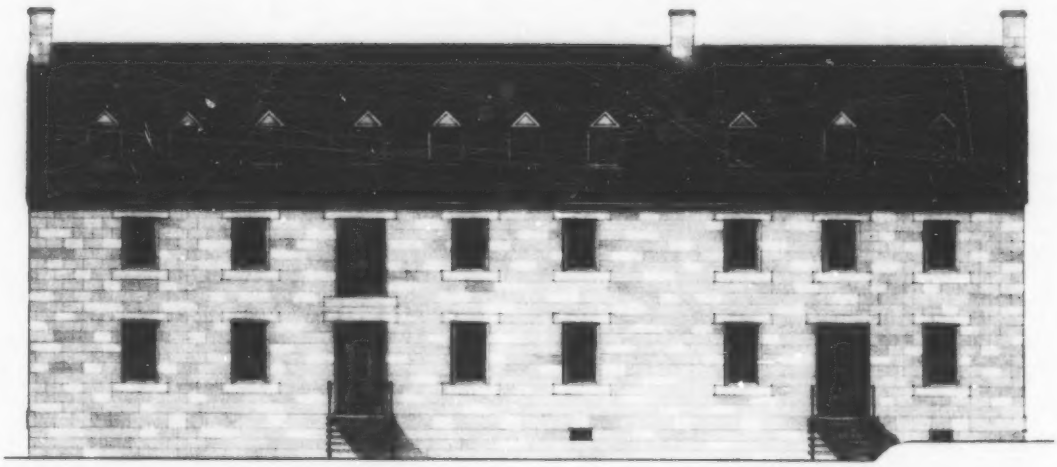

• le moulin à farine

Construit en 1846, le moulin à farine n'est pas situé à l'emplacement exact des vieux moulins. En 1847, près de la longue remise en bois qui longeait le bassin, se trouvaient deux vieux moulins en pierre reconstruits avec les mesures de ceux qui avaient été incendiés en 1812.

C'est au bout de ces deux vieux moulins que se trouve le moulin à farine construit en pierres sciées, d'après les plans de John Atkinson. Il mesure 250 pieds de long et 49 de large, il est recouvert en fer blanc et il est équipé d'un seul étage du côté de la digue et de deux du côté du pont.

À la fin du XIX^{e} siècle, on construit un autre étage recouvert d'un toit en pente comme celui du bâtiment adjacent et du moulin neuf. Il a maintenant trois étages du côté du pont et deux du côté de l'écluse.

Sa construction entraîne des travaux considérables dans le lit de la rivière des Mille-Îles jusqu'à St-Eustache afin de garantir un débit d'eau convenable.

Au moulin à farine, l'opération la plus importante de la restauration consiste à supprimer le 3^{e} étage et à redonner au toit son angle d'origine.

Le cas du moulin à farine est identique à celui du moulin neuf; il s'agit d'une restitution de forme.

Façade sud: la structure en forme d'arc permet l'évacuation de l'eau qui a actionné les turbines sur son passage.

Source: Ministère des Affaires culturelles. 1099-74.

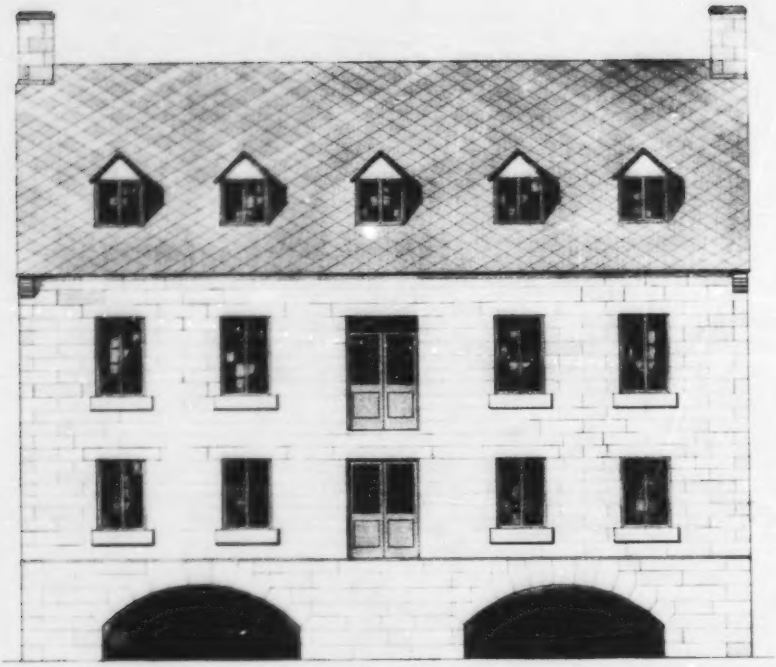

Façade sud et nord du moulin à farine.

Dessins: Carlin, Berthiaume & Blanchet, architectes.

• la boulangerie

Elle aurait été construite au début des années 1800 par des charpentiers et des maçons de Terrebonne. Ses lignes anciennes, sobres, et son volume la distinguent des autres bâtiments historiques de l'île.

On sait qu'en 1816, la boulangerie avait trois étages et qu'en 1833, elle servait à la fois de résidence et d'entrepôt pour le grain et le bois.

Les textes historiques indiquent, par ailleurs, qu'on y a fait du pain et des biscuits au moins jusqu'en 1815. De plus la boulangerie servait de logement au boulanger en même temps que de lieu de rassemblement où les gens buvaient en cachette.

Toutefois, trente ans seulement après sa construction, la boulangerie avait perdu sa fonction originelle et, en 1847, elle était si délabrée qu'elle ne pouvait plus servir que de hangar. Elle fut accidentellement incendiée en 1875.

Au début du XX^{e} siècle, la boulangerie est jointe au moulin neuf au moyen d'un couloir donnant accès au second étage; elle est par la suite l'objet de diverses améliorations.

Source: Ministère des Affaires culturelles. Henri Masson.

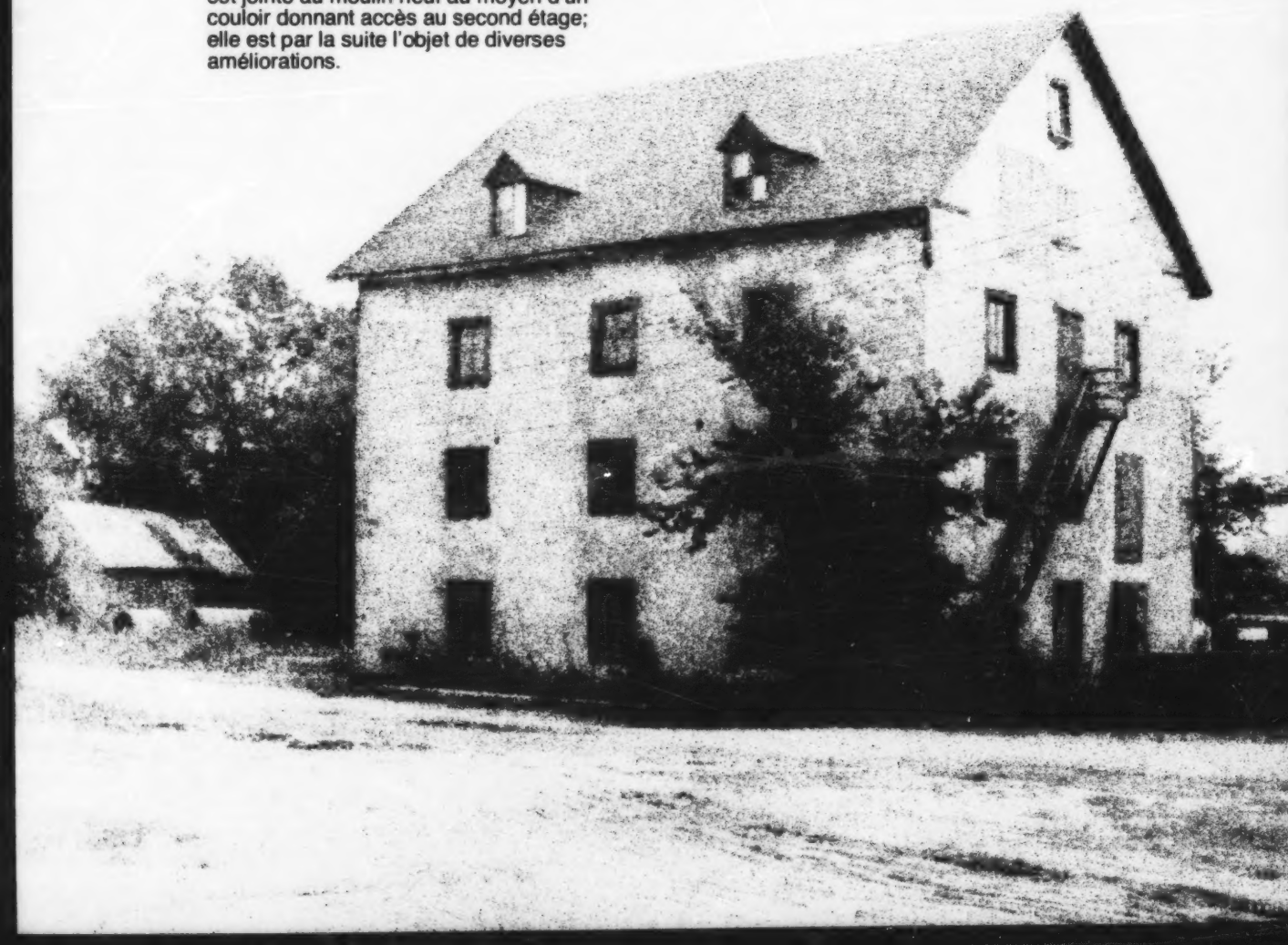

En 1974, au moment de l'acquisition de l'Île des Moulins par le ministère des Affaires culturelles, la boulangerie était dans un piètre état — rafistolages, fenêtres brisées, débris jonchant l'intérieur et l'extérieur de l'édifice jusqu'aux berges de l'île.

Malgré tout, les vestiges solides de l'édifice, même s'ils n'indiquent pas une totale fidélité aux canons traditionnels des XVII[e] et XVIII[e] siècles, imposaient la restauration.

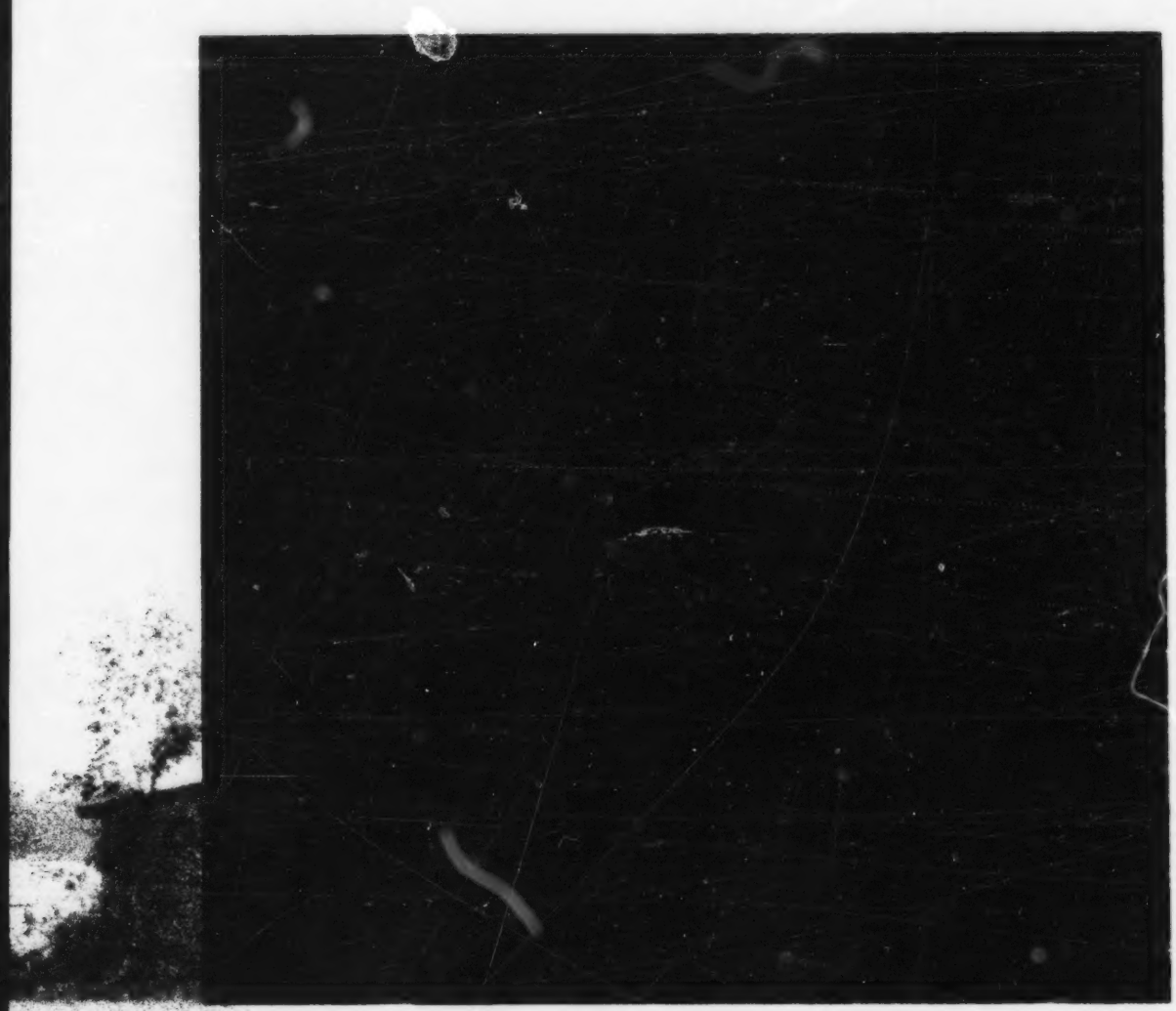

Détail de la façade sud de la boulangerie. À remarquer, l'emplacement d'un des fours à pain.

Source: Ministère des Affaires culturelles.

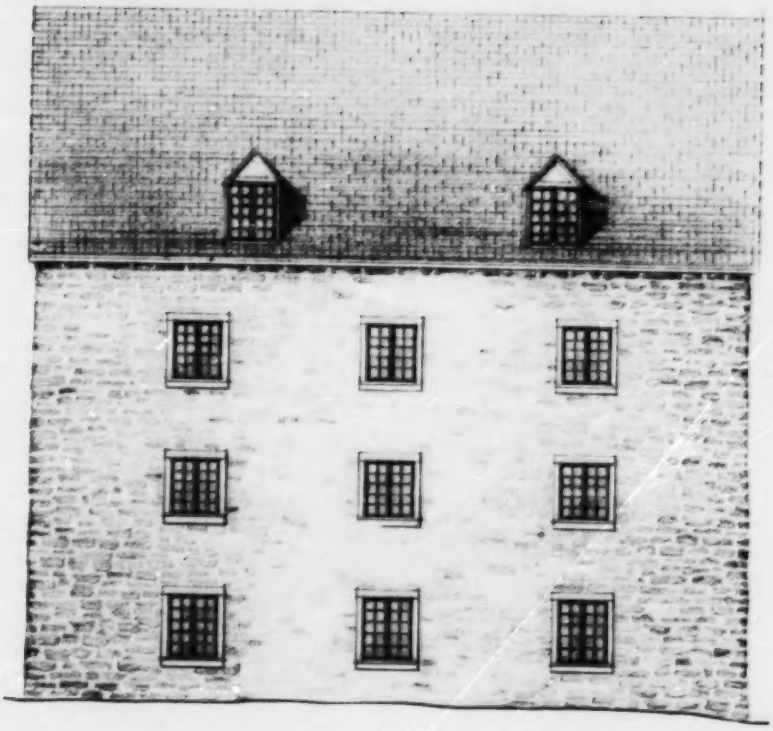

Ci-contre: boulangerie, façade avant. On peut noter l'absence de porte de ce côté.

En bas: façade arrière.

Dessins: Cantin, Berthaume & Blanchet, architectes.

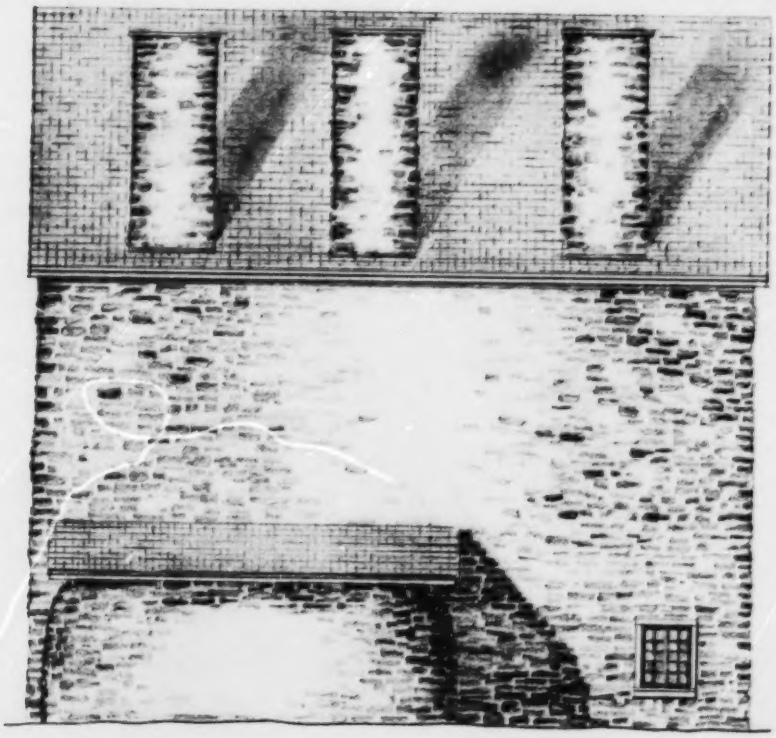

En haut: coupe transversale.

Ci-contre: mur pignon côté ouest.

Dessins: Cantin, Berthiaume & Blanchet, architectes.

Page de gauche:
Source: Ministère des Affaires culturelles.

Ci-dessous: le bureau seigneurial et la boulangerie. À noter l'allure contrastante des deux bâtiments.

Source: Ministère des Affaires culturelles.

• le bureau seigneurial

Parmi les quatre bâtiments à restaurer, le bureau seigneurial est à la fois le mieux conservé et celui dont on ignore encore presque tout, même l'année de sa construction qui se situe au milieu du XIX[e] siècle. L'édifice est de même facture architecturale que le moulin à farine et le moulin neuf. Au tout début, le second étage devait servir de lieu de rassemblement où se transigeaient les affaires de la Seigneurie. Partie intégrante du décor industriel de l'île, la fonction administrative de ce bâtiment est cependant délaissée au milieu du XX[e] siècle au profit de la seule fonction résidentielle. Au moment de la prise de possession du bureau seigneurial par le ministère, le bâtiment était entièrement occupé par des locataires.

Long de 47 pieds et large de 36, sa principale caractéristique extérieure est son double appareil de maçonnerie. La façade et les deux murs latéraux sont en pierre de taille* tandis que la façade ouest est en moellon*. L'un de ses accessoires les plus remarquables est une pierre taillée destinée à recevoir l'eau de pluie.

Des murs épais de deux à trois pieds, une charpente, des fenêtres, des volets, des moulures, un escalier, des serrures de porte en fonte d'un style tout à fait particulier, un système de chauffage radiant au moyen de tuyaux de tôle, tous ces détails ont demandé beaucoup de minutie à ceux qui travaillaient à la restauration du bâtiment. La valeur historique du bureau seigneurial est incontestable; il constitue un bon exemple de l'architecture urbaine du milieu du XIX[e] siècle.

L'édifice, dont la restauration est maintenant terminée, a été remis en état dans le respect du tout et des parties, en faisant le minimum d'interventions.

*Pierre de taille: bloc de pierre dure ou tendre taillé suivant la place qu'il doit occuper.

*Moellon: pierre de petite dimension ou pierre des champs.

Source: Ministère des Affaires culturelles. 1132-74.

1

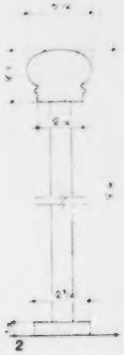

2

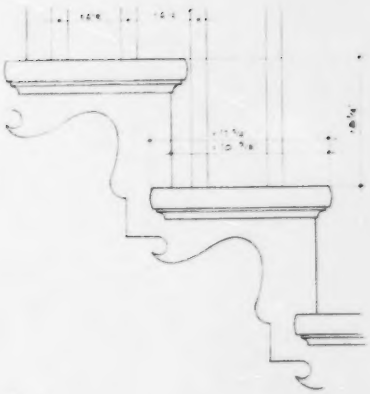

3

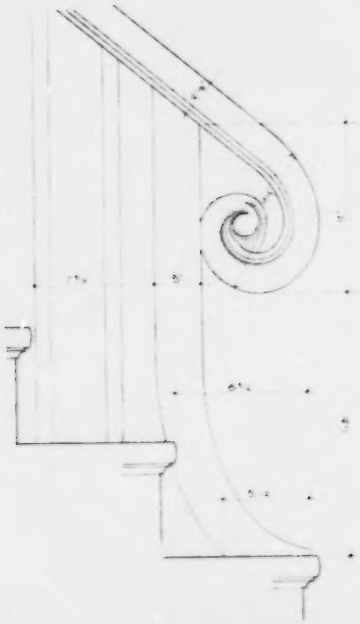

4

1. Détail du balustre à l'étage.

2. Détail de la main courante.

3. Détail de la marche type de l'escalier conduisant à l'étage.

4. Détail de la rampe «cheval-marin» (ce style de rampe est apparu entre 1850 et 1870).

Dessins: Cantin, Berthiaume & Blanchet, architectes.

Ci-contre: état de l'escalier avant la restauration.

Source: Ministère des Affaires culturelles, 1122-74.

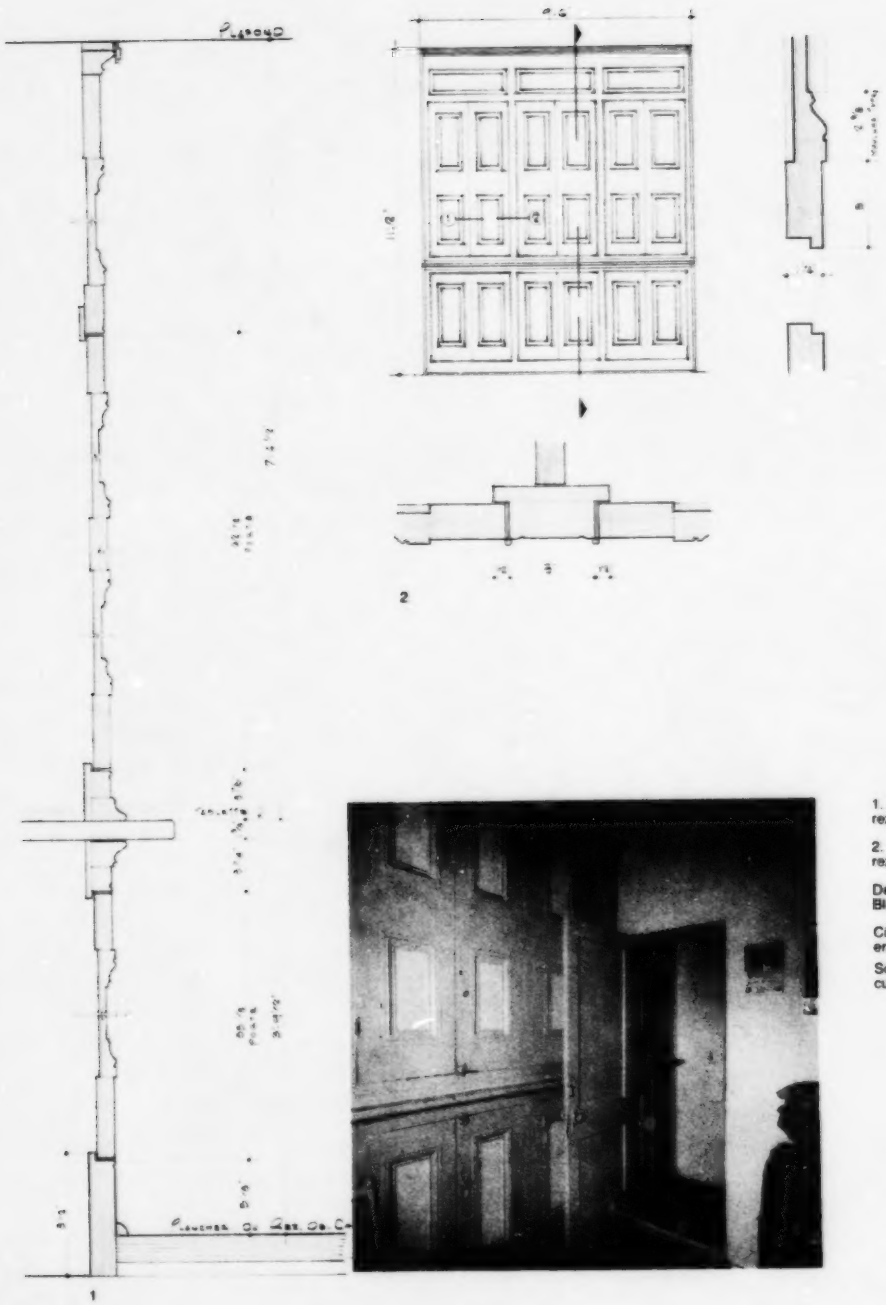

1. Coupe de l'armoire du rez-de-chaussée.

2. Armoire encastrée du rez-de-chaussée.

Dessins: Cantin, Berthiaume & Blanchet, architectes.

Ci-contre: état de l'armoire encastrée avant le décapage.

Source: Ministère des Affaires culturelles, 1129-74.

Clenche de la porte donnant accès au grenier.

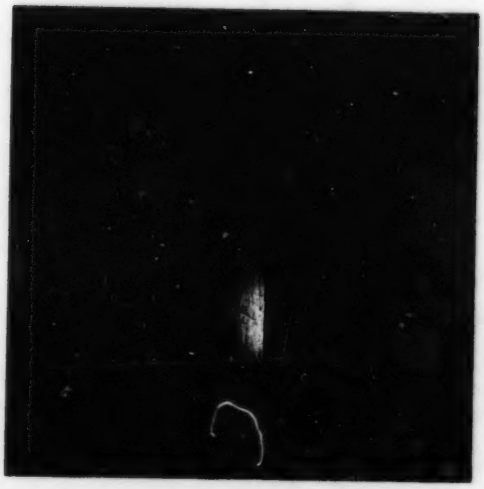

Détail de la rampe «cheval marin».

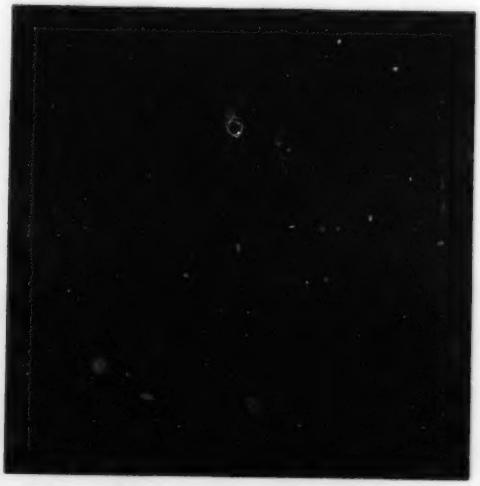

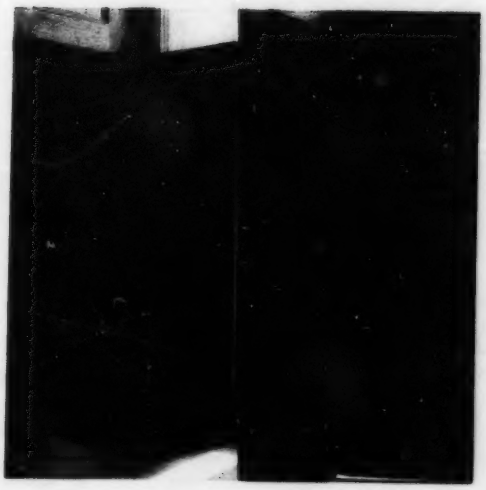

Ci-dessus: volets à double battants en pin qui caractérisent les fenêtres du bureau seigneurial.

Ci-contre: détail d'une pièce de l'étage. À remarquer la hauteur des plinthes.

Source: Ministère des Affaires culturelles.

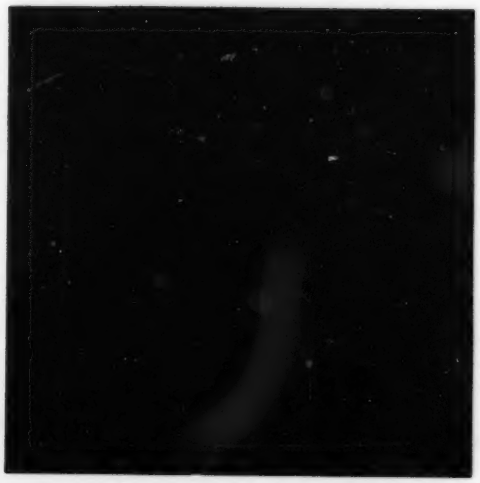

Ci-contre: détail d'une des imposantes portes du rez-de-chaussée. Il faut souligner la sobriété des boiseries.

Ci-dessous: armoires encastrées complètement restaurées.

Source: Ministère des Affaires culturelles.

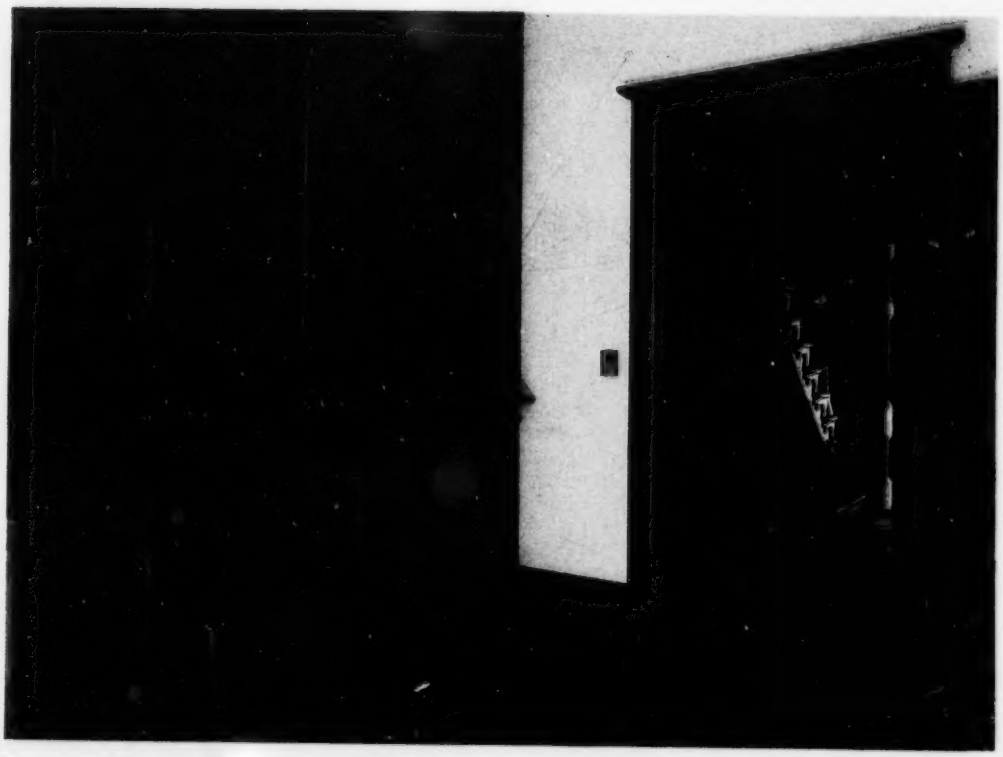

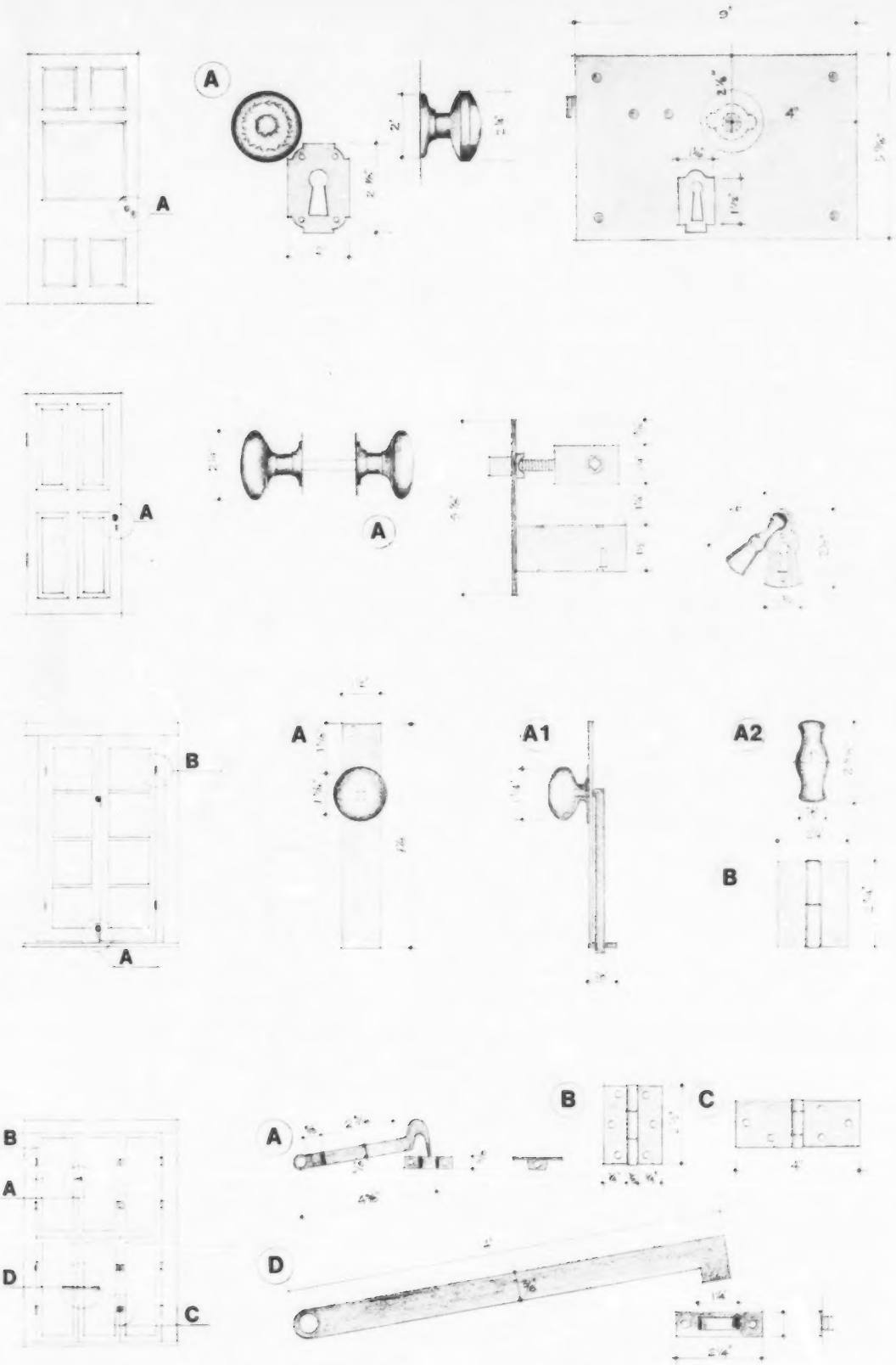
A
A
A
A
A
B
A
A1
A2
B
B
A
C
D
D
C

Page de gauche:
la quincaillerie.

Dessins: Cantin, Berthiaume & Blanchet, architectes.

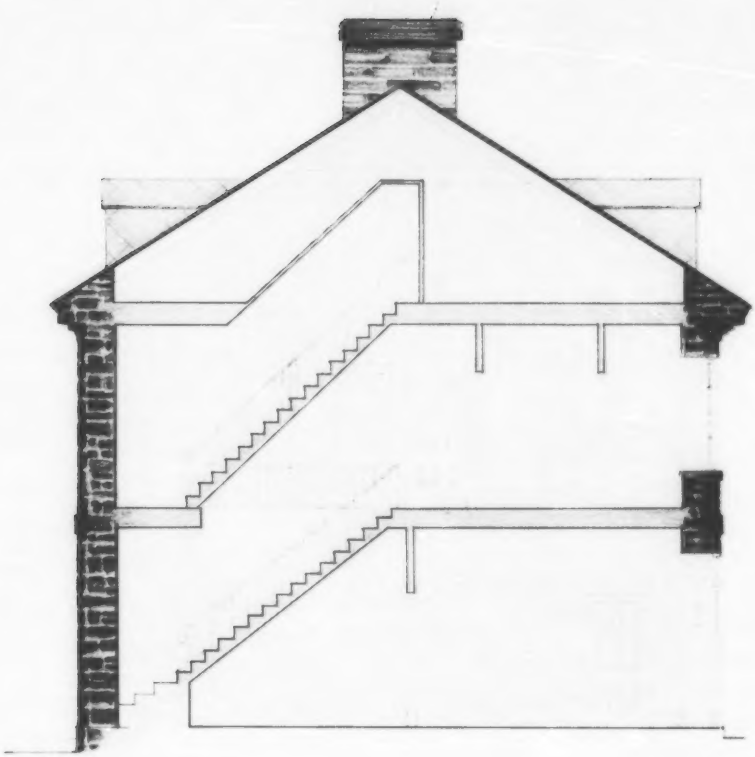

Bureau seigneurial, coupe transversale.

Plan du rez-de-chaussée.

Dessins: Cantin, Berthiaume & Blanchet, architectes.

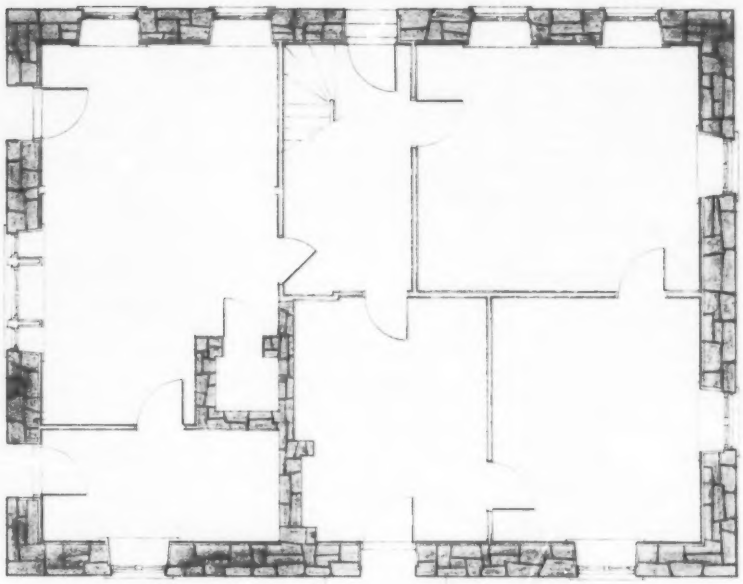

Bureau seigneurial. Détail du balustre et vue sur le couloir à l'étage.

Ci-dessous: enfilade de portes qui donne un cachet particulier à ce bâtiment.

Source: Ministère des Affaires culturelles.

• le moulin à scie

Les données historiques sur le moulin à scie sont peu nombreuses. On sait qu'au début du XVIII[e] siècle, vers les années 1720, l'Île des Moulins était reliée à la terre ferme par une chaussée en pierre et en maçonnerie où étaient installés, à l'entrée, un moulin à farine, et cinquante pieds plus loin, un autre «moulin à eau à deux scies faisant des planches». Construit en bois, le moulin à scie mesurait 60 pieds de long et 30 pieds de large.

Au cours des siècles suivants, il fut plusieurs fois incendié, démoli et reconstruit, il fut remis en état pour la dernière fois en 1804.

Au tournant du XX[e] siècle, il y avait toujours un moulin à scie sur la chaussée, prospère, équipé de dépendances, d'un monte-charge, etc. L'île, dit-on, servait alors de clos de bois.

La grande chaussée de l'île des Moulins au début du XX[e] siècle (vue du boulevard des Braves).

À l'extrême droite, le moulin à scie et la glissade pour le bois.

Source: Ministère des Affaires culturelles, 1909-74, Henri Masson.

Restauration des barrages

L'Île des Moulins possédait tous les avantages pour la construction de barrages — lit de la rivière des Mille-Îles en pierre, présence de nombreuses îles, proximité de la terre ferme — ceux-ci furent installés dès le début des années 1700.

La chaussée-barrage de 250 pieds de long entre Terrebonne et l'île, construite au début du XVIII[e] siècle et sur laquelle vinrent s'installer moulins et corps de logis, était une chaussée servant à l'alimentation et à la prise d'eau nécessaire pour les moulins.

Une autre chaussée-barrage de 180 pieds de long fut installée à environ 500 pieds en amont, à l'entrée de la voie d'eau qui sépare l'Île des Moulins de Terrebonne, constituant ainsi un étang d'appoint.

Enfin, sur la rive sud de l'île, un barrage-déversoir de 250 pieds de long, construit à la même époque que les autres, sert à régulariser le cours de la rivière des Mille-Îles.

Ces constructions, d'abord en pierre et en bois, sont victimes des glaces, des billots, des crues, et ne sont pas toujours stables. Le premier barrage fut déplacé un arpent en amont au début du XIX[e] siècle et reconstruit en béton en 1916. Le barrage déversoir reliant l'Île des Moulins à l'Île St-Jean fut refait en 1803 puis déplacé et reconstruit en béton en 1890.

Jusqu'au début du XX[e] siècle, la fonction principale de l'Île des Moulins demeure l'industrie des moulins à scie et à farine; les barrages de contrôle et de déversement avaient comme fonction de régulariser le débit d'eau dans l'étang Masson.

Pour le moment, les moulins ne fonctionnent plus et les barrages n'ont plus d'utilité pratique mais leur présence est néanmoins souhaitable, ne serait-ce que pour rappeler une page d'histoire et contribuer au pittoresque du site.

Reconstruction du pont

Le pont reliant l'Île des Moulins à la terre ferme fut décrit la première fois par l'architecte Atkinson en 1833.

Sa structure en charpente de bois s'appuyait sur des culées* et des piles en pierre. Mesurant 240 pieds de long, ce pont couvert ne devait pas avoir plus de 13 ou 14 pieds de largeur.

Un nouveau pont remplaça l'ancien avec une structure entièrement différente. Ses poutres étaient posées transversalement sur des pilotis. Son tablier reposait sur une vingtaine de rangées de quatre pilotis chacune et ceux-ci étaient joints par des planches clouées les unes aux autres en oblique.

Ce pont est démoli en 1974 quand le ministère devient propriétaire de l'île. À l'analyse, architectes et historiens se sont entendus pour reconstruire un pont qui serait la réplique d'un pont de bois du XIX[e] siècle.

*Culée: massif de pierre destiné à supporter une poussée.

Théâtre de verdure et autres bâtiments

Le ministère des Affaires culturelles a aménagé un théâtre de verdure circulaire au nord-ouest de l'île et prévoit la construction de maisons dites «d'accompagnement» aux principaux édifices restaurés.

C'est ainsi que l'écurie, jadis à l'entrée de l'île, deviendra un embarcadère et que la maison du meunier et deux autres bâtiments démolis seront reconstruits.

Le pont de bois qui donnait accès à l'île, avant sa destruction.

Source: Ministère des Affaires culturelles, 1901-74. Henri Masson.

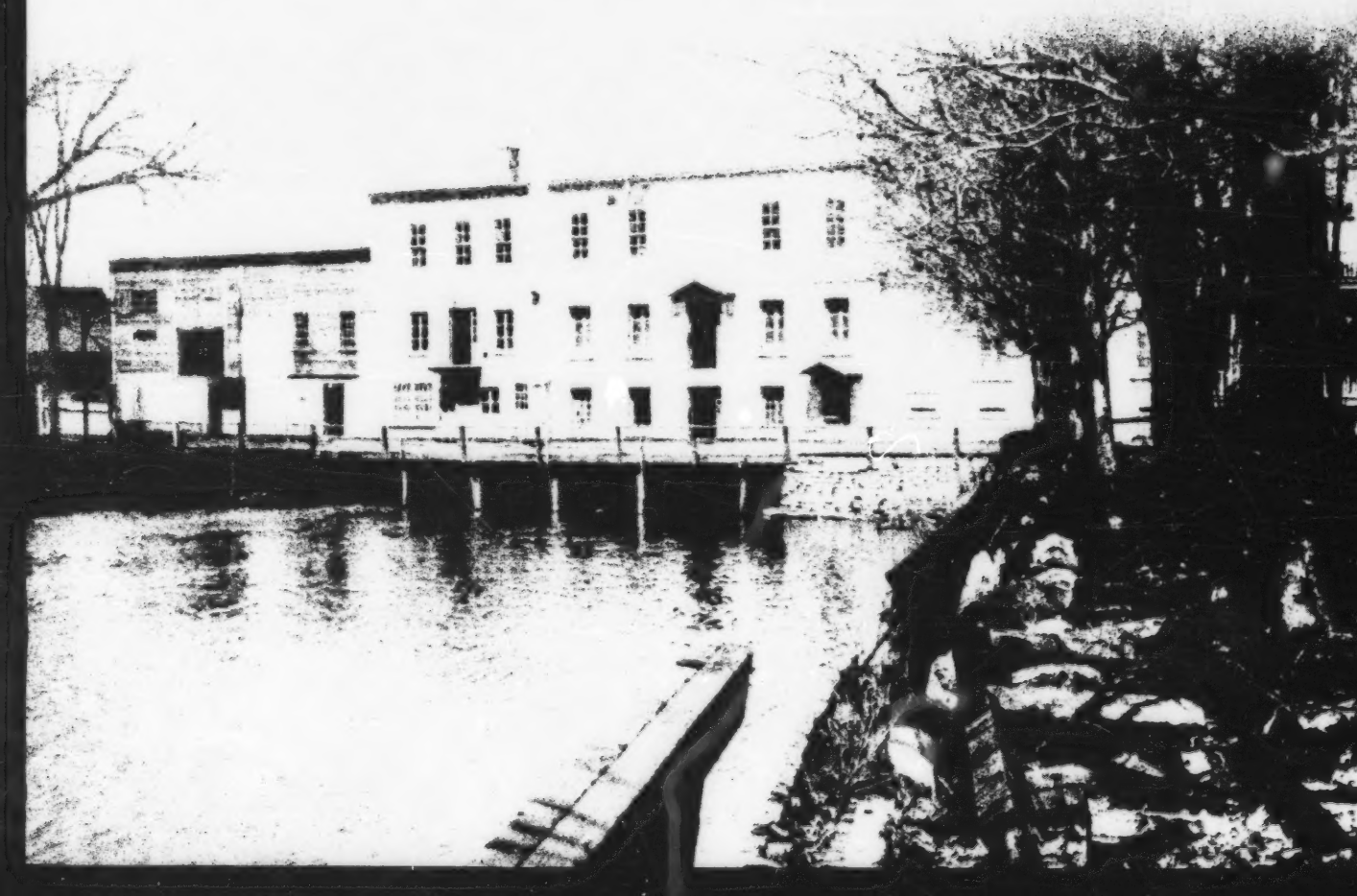

Une expérience unique

L'Île des Moulins constitue à l'heure actuelle, après la Place royale, le deuxième plus grand projet de restauration historique au Québec.

Certes, il faudra du temps et de l'argent avant d'atteindre à la réalisation globale du projet, mais l'expérience est menée selon un nouveau concept qui veut associer la conservation du patrimoine, la culture historique et le tourisme, à la satisfaction des besoins socio-culturels et récréatifs d'une région. Quand tout sera terminé, les citoyens de Terrebonne pourront être fiers de posséder sur leur territoire un ensemble architectural et paysager de haute valeur.

De leur côté, les visiteurs, tant du Québec que d'ailleurs, viendront cueillir ce que peut offrir la vue d'un site historique unique en Amérique du Nord. Un site enfoui au coeur d'un paysage magnifique de feuilles et de cours d'eau que les habitants de Terrebonne ont su faire ressortir de l'oubli et faire vivre de la vie de tous les jours.

Le recouvrement du toit du bureau seigneurial est en cuivre étamé; ce procédé assure une longévité supérieure au traditionnel bardeau de cèdre.

Source: Ministère des Affaires culturelles.

Références bibliographiques

Bouchette, Joseph; *Description topographique de la province du Bas-Canada avec des remarques sur le Haut-Canada et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*, W. Faden, Londres, 1815.

Fox, William, *The Mill*, McClelland and Stewart, Toronto, 1976.

Gareau, abbé Charles; *Aperçu historique de Terrebonne*, Imprimerie des sourds et muets, Terrebonne, 1927.

Gauthier-Larouche, Georges; *L'île des Moulins, un ensemble à restaurer*, Direction des monuments historiques, ministère des Affaires culturelles, Québec, 1976.

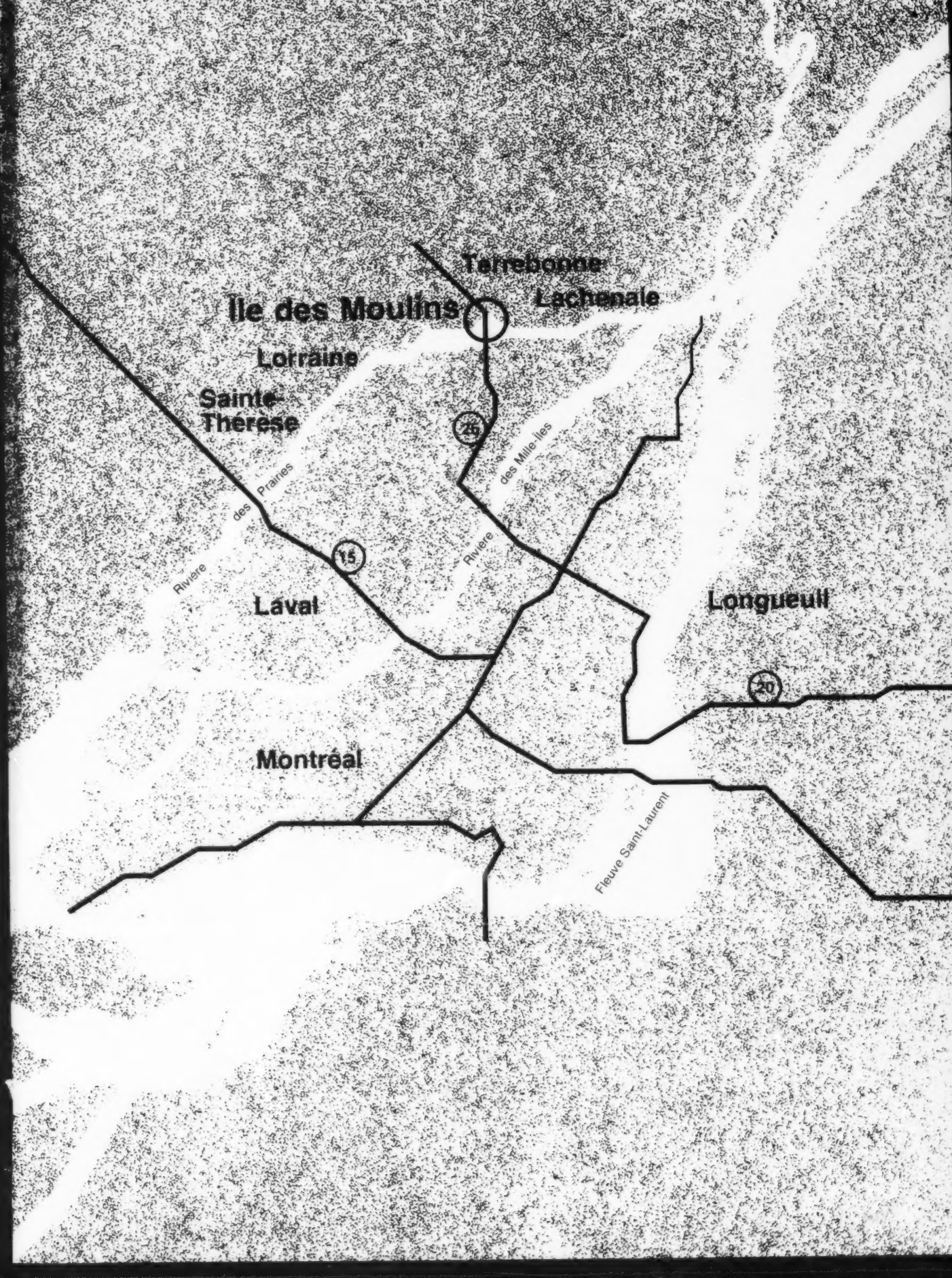
Terrebonne
Lachenaie
Île des Moulins
Lorraine
Sainte-Thérèse
25
Rivière des Prairies
Rivière des Mille-Îles
15
Rivière
Laval
Longueuil
20
Montréal
Fleuve Saint-Laurent